

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2677 - JEUDI 4 AOÛT 2016

FACILITATION AU DIALOGUE

Le Groupe international de soutien devant un dilemme

Sauf changement de dernière minute, le Groupe international de soutien à la facilitation tient ce jeudi à Kinshasa sa première séance de travail sur le territoire congolais. Eu égard aux derniers développements de la vie politique en RDC avec, à la clé, les derniers meetings de la majorité et de l'opposition lesquels ont mis en exergue leurs différences d'approche sur la problématique du Dialogue, l'on croit savoir que les participants tenteront de colmater les brèches en forçant le rapprochement entre les deux camps.

Comment cette structure va-t-elle s'y prendre pour le cas Edem Kodjo, actuellement récusé par l'opposition, sans pour autant froisser les susceptibilités et créer les conditions de démarrage du Dialogue ? Une question qui taraude bien des esprits dans un contexte où le processus du Dialogue peine à décoller.



Page 12

Les membres du Groupe international de soutien à la facilitation

GRABEN ALBERTINE

Une campagne de forage de pétrole confirmée pour 2017



Le lac Albert

Après l'attribution du permis d'exploration du Bloc III en janvier 2012, le groupe Total devrait lancer des travaux plus intenses, surtout après la dernière collecte des résultats d'exploration géophysique plutôt positifs, a annoncé Sacoil, une société partenaire d'exploitation dans ce projet. La filiale de Total en RDC est l'opératrice du Bloc III, avec une participation de près de 67 % contre 15 % pour l'État congolais, 12 % pour Sacoil et 6 % pour Semilki. Sacoil s'est dite confiante du lancement de la campagne de forage par Total dès l'année prochaine ou à la mi-2018 au plus tard au regard de certaines contraintes. Le projet va connaître une accélération en 2017. Situé au sud du lac Albert, le Bloc III constitue un site d'une superficie de 3 177 km². Page 13

EX-CONSEILLER EN SÉCURITÉ
DE MOÏSE KATUMBIDerryl Lewis en
veut aux autorités
judiciaires de la RDC

Derryl Lewis posant avec Moïse Katumbi

L'ancien conseiller américain en sécurité du gouverneur de l'ex-Katanga, Moïse Katumbi, a déposé le 29 juillet une plainte devant la Cour du district de Washington D.C pour « torture » contre deux officiels congolais, en l'occurrence le chef de l'Agence nationale de renseignement et le ministre de la Justice. Dans sa requête, il dénonce la torture ainsi que les mauvais traitements qu'il aurait subis pendant sa détention dans le but, avance-t-il, de lui « extorquer de faux aveux ».

Le ministre Alexis Thambwe Mwamba indique, pour sa part, que « la République mettra des avocats américains pour défendre ». Et d'ajouter : « Un Congolais qui aurait agi aux États-Unis comme Lewis en RDC aurait certainement eu à s'expliquer devant la FBI et autres services ». Page 12

COMMUNE DE LIMETE

Retour au calme après les échauffourées entre
les militants de l'UDPS et les policiers

Un militant de l'UDPS a été tué, le 2 août, par un militaire aux alentours du quartier général de ce parti sur la 10e rue/Limete et des heurts s'en sont suivis avec les forces de l'ordre qui soutiennent une autre version des faits. L'incident, à en croire la police, serait parti d'une bagarre

entre deux familles en conflit venues récupérer le corps de leur parent à la morgue de l'hôpital Saint-Joseph. Le militaire venu à leur rescousse aurait, par mégarde, dégainé sur un jeune-homme, présenté à tort ou à raison comme un combattant de l'UDPS. Le calme a finalement été

rétabli plus tard dans la soirée et le trafic a repris son cours normal dans ce quartier où est établie la résidence d'Étienne Tshisekedi. Des sources policières, l'on apprend que le militaire qui a ouvert le feu a été appréhendé et déféré devant l'auditorat militaire. Page 12

ÉDITORIAL

Diplomatie

Il est clair, pour ne pas dire évident, que la multiplication des attentats sur le sol européen, l'aggravation continue des tensions au Proche et au Moyen Orient, la redistribution des cartes entre les grandes puissances à l'échelle de la planète confèrent à l'Afrique dans son ensemble une importance stratégique qu'elle n'avait pas jusqu'à présent. Et c'est ce qui explique l'attention croissante que porte sur elle la communauté internationale.

Tout comme elles le firent au dix-neuvième et au vingtième siècle, mais dans un contexte radicalement différent puisque les peuples africains se sont affranchis, non sans mal, de leur pesante tutelle, les puissants de l'hémisphère Nord redécouvrent que notre continent occupe une place incontournable. Et, de ce fait, ils s'interrogent sur les méthodes qui leur permettront de nouer, ou de garder des relations privilégiées avec une communauté aussi vivante que diverse qui, à échéance d'un demi-siècle, regroupera le quart de l'humanité.

Même si la route vers l'émergence reste semée d'obstacles qu'il ne sera certainement pas facile de franchir, l'Afrique a désormais toutes les cartes en mains pour prendre la place qui lui revient de droit dans la gouvernance mondiale, pour obtenir des nations qui l'exploiteront sans vergogne des siècles durant les réparations qu'elles ont refusé jusqu'à présent de leur apporter, pour accélérer du même coup leur marche vers le développement durable.

Mais elle n'y parviendra que si ses dirigeants présents prennent la mesure de sa puissance présente et du poids que celle-ci lui confèrerait s'ils décidaient de parler d'une seule et même voix face aux «Grands». Comme toujours en pareil cas ce ne sont pas les nations les plus grandes, les plus peuplées, les mieux loties par la nature qui prendront le devant en émettant des propositions concrètes sur ce sujet sensible. D'où l'idée, qui peut sembler farfelue, mais qui relève du simple bon sens, selon laquelle des pays comme le nôtre sont bien, très bien placés aujourd'hui pour lancer une initiative dans ce sens.

Brazzaville fut en son temps le lieu où s'esquissa la libération de l'Europe. Pourquoi ne serait-elle pas demain le lieu où les Etats africains se retrouvent pour jeter les bases d'une communauté mieux adaptée aux réalités du temps présent ?

Les Dépêches de Brazzaville

DRAME DU 4 MARS

Clément Mouamba prend le dossier en main

A travers un communiqué de presse, signé du vice-président du collectif des comités de suivi des sinistrés du 4 mars, Xavier Mpougalogui, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba a reçu en audience, le 1er août à Brazzaville, une délégation dudit collectif conduite par son président, Aimé Bokino.

Après avoir écouté ses membres, Clément Mouamba a déclaré que « le dialogue est rétabli entre le gouvernement et les sinistrés du 4 mars en vue d'harmoniser les points de vue et prendre la bonne mesure de la situation. Il est prévu une rencontre avec les ministres ayant en charge ce dossier pour savoir ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Les engagements pris par le gouvernement, dans le cadre de cette affaire, seront

intégrés dans le budget de l'Etat exercice 2017 ».

Le Premier ministre a, en outre, informé ses interlocuteurs qu'une rencontre aura lieu avec les membres de la commission technique et le collectif des comités de suivi des sinistrés du 4 mars, dans les tout prochains jours.

Les membres dudit collectif ont rappelé à Clément Mouamba les engagements pris par le chef de l'Etat lors de son discours sur l'état de la nation le 13 août 2013 devant le Parlement réuni en congrès, à savoir : la tenue d'un dialogue citoyen avec les propriétaires des parcelles avant toute opération de reconstruction dans les zones du sinistre ; le relogement des propriétaires des maisons détruites dans les logements sociaux de Mpila en attendant qu'ils re-

gagnent leurs habitations après reconstruction, ainsi que le dédommagement des opérateurs économiques ayant perdu leurs biens à usage commercial.

Par ailleurs, les membres du collectif ont fait comprendre au Premier ministre qu'ils avaient présenté au gouvernement un cahier de charges déposé au cabinet du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa, par ailleurs président du comité de crise, en vue d'une rencontre avec les ministres ayant en charge le dossier du 4 mars. Cette demande, ont-ils dit, est restée sans suite.

Notons qu'en vue de poursuivre le dialogue, un rendez-vous a été pris d'organiser une autre rencontre avant la fin du mois de septembre 2016.

Roger Ngombé

PARLEMENT

Le Sénat adopte la loi portant règlement obligatoire des différends

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté en deuxième lecture, le 03 Août à Brazzaville deux projets de loi dont celui portant règlement obligatoire des différends adopté par la Conférence des Nations unies le 18 avril 1961 à Vienne en Autriche.

Cette loi stipule à son article 1er que les différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de la convention sur les relations diplomatiques relèvent de la compétence obligatoire de la Cour internationale de Justice qui à ce titre pourra être saisie par une requête de toute partie au différend.

La même disposition énonce que les parties peuvent toutefois convenir, dans un délai de deux mois après notification par une partie à l'autre de l'existence d'un litige, d'adopter de

commun accord, au lieu du recours à la Cour internationale de Justice, une procédure devant un tribunal arbitral. L'adoption par le Sénat de cette loi est une très bonne chose, a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala. Elle permettra, a-t-il ajouté au Congo, de porter désormais devant les tribunaux internationaux ses différends avec certains de ses partenaires véreux, le cas aujourd'hui de la société Commissimpex, a-t-il souligné.

L'autre projet de loi adopté a concerné celui autorisant la ratification de la convention des Nations unies sur les garanties indépendantes et lettres de crédits stand-by qui est un engagement financier indépendant pris par une banque ou une autre institution ou personne dénommée garant-émetteur, de payer au bénéfi-

ciaire un certain montant ou un montant déterminé sur simple demande accompagnée des documents justificatifs.

Evoquant les raisons de la ratification de cette convention, Pierre Mabiala a souligné qu'il s'agit pour le Congo, en tant que membre de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA), non seulement de faciliter le commerce international mais aussi de renforcer la confiance des acteurs économiques notamment les banquiers et les investisseurs, étant donné que ce cadre organise le cautionnement des garanties autonomes et même leurs comptes.

Le Congo, a poursuivi le ministre, qui respecte ses lignes directrices de sécurité au niveau africain va en profiter également sur le plan international.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Koen Vervaeke confirme l'excellence des relations entre le Congo et l'Union européenne

Le représentant de l'Union européenne (UE) dans la Région des Grands lacs, Koen Vervaeke a été reçu le 3 août par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

À la sortie de l'audience, le diplomate européen a indiqué que dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Congo et son institution, l'UE a décidé de regarder l'avenir en vue d'exploiter des opportunités de dialogue et de coopération avec les nouvelles autorités congolaises issues des récentes élections organisées après l'adoption de la nouvelle Constitution du 25 octobre 2016.

Koen Vervaeke a mis à profit cette occasion pour évoquer avec le chef de l'Etat congolais les questions liées à l'organisation d'un dialogue entre la majorité et l'opposition en République démocratique du Congo (RDC) dans la perspective, a-t-il dit, d'un processus

électoral apaisé, pacifique et juste dans ce pays.

Il a affirmé, par ailleurs, que le Groupe de soutien de la facilitation de l'Union africaine auquel appartient l'Union européenne entend organiser dans quelques jours en RDC une réunion regroupant la majorité, l'opposition et toutes les forces vives congolaises pour créer les conditions de la tenue du dialogue politique.

Le diplomate européen a informé le chef de l'Etat congolais d'un sommet Union européenne-Afrique qui se tiendra en 2017 à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Denis Sassou N'Gusso a évoqué les points qu'il espère être inscrits à l'ordre du jour de cette grande



Denis Sassou N'Gusso et Koen Vervaeke réunis. Koen Vervaeke pense que les questions économiques liées à l'emploi des jeunes, aux migrations, au terrorisme et

à la réduction de la pauvreté devraient occuper une place importante au cours de ces assises qui se tiennent, a-t-il rappelé, dans un contexte marqué par l'écroulement des prix du baril du pétrole.

Le diplomate européen a indiqué que l'UE multiplie des initiatives pour augmenter l'investissement européen sur le continent africain. « Vous savez que l'UE reste le premier partenaire de l'Afrique dans les domaines politique, économique, social et du maintien de la paix », a-t-il déclaré avant de préciser qu'avec le chef de l'Etat congolais, ils ont également abordé la situation en République centrafricaine où Denis Sassou N'Gusso joue un grand rôle pour le retour de la paix dans cette partie de l'Afrique centrale.

La Rédaction

COOPÉRATION

La Thaïlande et le Congo souhaitent renforcer leur partenariat dans trois secteurs

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume de Thaïlande au Congo, Chailert Limsomboon, a été reçu mercredi par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gokosso. Le diplomate thaïlandais était venu présenter les copies figurées de ses lettres d'accréditation au Congo.



Le nouvel ambassadeur de Thaïlande présentant ses lettres de créance au ministre Jean-Claude Gokosso (DR)

Les deux personnalités ont, au cours de leur entretien, exprimé la volonté commune de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie pour poser de tangibles jalons de la consolidation de l'axe Brazzaville-Bangkok.

« Nous avons échangé avec le ministre sur le renforcement de la coopération entre nos deux pays, notamment sur la manière dont la Thaïlande et le Congo peuvent partager leurs expériences dans ces secteurs », a confié le diplomate thaïlandais à sa sortie d'audience. « Nous allons travailler ensemble, la main dans la main, pour promouvoir la technologie dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture », a précisé Chailert Limsomboon, qui est le tout premier ambassadeur de son pays au Congo.

Espérant que le Congo et la Thaïlande ap-

prendront « à mieux se connaître » durant son mandat à Brazzaville, le diplomate a dit croire que la coopération congolo-thaïlandaise prendra un réel envol pour l'intérêt des parties concernées. « Ce qui est important pour moi, a-t-il souligné, c'est que les deux pays doivent travailler ensemble (...). J'espère qu'à travers cette coopération, nous allons nous découvrir ».

Notons qu'avant d'être nommé en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume de Thaïlande au Congo, Chailert Limsomboon a assumé plusieurs fonctions diplomatiques dans son pays et ailleurs. Diplômé en économie de l'université de Hambourg, en Allemagne, il a été aussi précédemment ambassadeur de Thaïlande au Nigeria (2014), puis au Ghana et en Guinée équatoriale (2015).

Nestor N'Gampoula

MINISTÈRE DES FINANCES

Vers la relance du processus d'informatisation des régies financières



Le ministre Calixte Nganongo au milieu du personnel du Trésor/crédit Adiac

Le système informatique expérimenté en 2015, permet d'interconnecter en directions du budget, des douanes, du Trésor public et des impôts. La visite des locaux du Trésor public, le 2 août dernier, par Calixte Nganongo, ministre congolais des Finances, traduit la volonté du gouvernement de relancer le processus.

La visite surprise du ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public a commencé mardi, à onze heures et demie environ. Accueilli par le trésorier payeur général, Albert Ngondo, et après des formalités et de réception, Calixte Nganongo entame l'inspection direction par direction et service par service.

Après plus de trois heures de travail et d'échanges avec les agents : « Même si vous dites tout va bien, je pense qu'il est important d'informatiser les services, notamment la comptabilité. Tous les quatre attributs du ministère, le budget, le Trésor public, les impôts et les douanes doivent être interconnectés », a indiqué le ministre Calixte Nganongo.

Une initiative appuyée par un expert informaticien proche du dossier. « Ceci apporterait beaucoup dans la gestion des finances publiques, notamment à travers le partage d'information entre les différentes directions de façon instantanée, sans besoin d'un support papier. L'informatisation favorisera également le contrôle et la traçabilité », a rassuré l'expert informaticien.

Le processus a commencé l'année dernière, il a connu un arrêt pour des raisons techniques et financières. « Le système est très performant : il y a le Sidère, le système des dépenses et recettes de l'Etat regroupant le trésor et le budget ; le systaf qui est le système de contrôle des impôts et le sydonia qui concerne la douane », explique l'informaticien.

Pour relancer à nouveau le processus de l'informatisation, a-t-il estimé, il suffira de réunir toutes les équipes et leur donner des moyens nécessaires afin de remettre à niveau la plate-forme informatique.

Fiacre Kombo

MARCHÉ DU CIMENT

Les producteurs locaux dénoncent la concurrence déloyale

Des tonnes de ciment sont importées illégalement dans le pays, et sont souvent vendues à un prix non concurrentiel. Au cours d'une rencontre mercredi avec le ministre d'Etat, ministre de l'Économie, Gilbert Ondongo, les industriels locaux ont sollicité l'aide du gouvernement congolais.

La rencontre de ce 3 août avec le ministre d'Etat, ministre de l'Économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, confie Clément Ahiale Mawuli, directeur général de Diamond Cement Congo SA, a permis aux cimentiers d'exposer leurs difficultés afin, dit-il, qu'un mécanisme soit mis en place pour sauver l'industrie de la cimenterie.

« Notre usine ne tourne qu'à 25% de sa capacité de production. Nos pertes financières depuis le début de l'année sont estimées à environ 10 milliards de Fcfa, même le personnel commence à s'inquiéter de son sort et son avenir », a déploré Khalid Bouchama, directeur général de Cimaf (Ciments de l'Afrique).

Cet industriel pointe du doigt des importations illégales du ciment via le port autonome de Pointe-Noire, le dumping et l'arrivée sur le marché national des ciments de mauvaise qualité. « Ces



Clément Ahiale Mawuli

ciments échappent à tout contrôle. Car depuis janvier 2016, on estime à environ à plus de 10 milliards de Fcfa le manque à gagner en terme de taxes et contrôle douanier pour le Trésor public congolais », a souligné Khalid Bouchama.

La Cimaf, explique-t-il, a

une capacité de production de 500 mille tonnes par an, avec un investissement de 35 millions d'Euro, et elle offre plus de 500 emplois. Elle a également un investissement parallèle dans le transport ferroviaire, un partenariat avec le CFCO dont le coût est estimé à 17 millions

d'Euro. Pour faire face aux fraudes et à la concurrence déloyale dans ce secteur, les cimentiers suggèrent la mise

congolais nous aide à régler ces problèmes », a plaidé le directeur général de Diamond Cement.



Khalid Bouchama

œuvre d'un mécanisme de contrôle au niveau de chaque port et la création d'un laboratoire pour le contrôle de qualité des ciments commercialisés. « Les ciments qui rentrent doivent être dédouanés, et qu'on mette un terme au dumping qui consiste à vendre à perte. Nous voulons que l'Etat

Rappelons que trois sociétés de cimenterie sont opérationnelles, la Sonocc, la Forspak et la Cimaf. Deux nouvelles sociétés sont en cours d'installation, notamment Diamond Cement à Mindouli (Pool) et Dangoté Cement, Mfila (Bouenza).

Fiacre Kombo

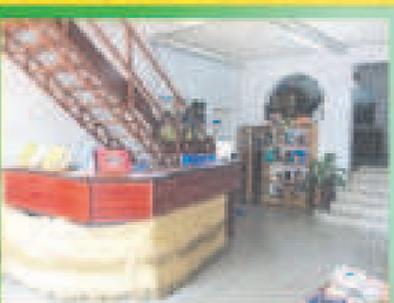


LIBRAIRIE LES MANGUIERS

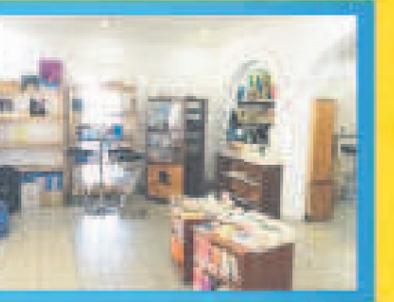
Un Espace de Vente

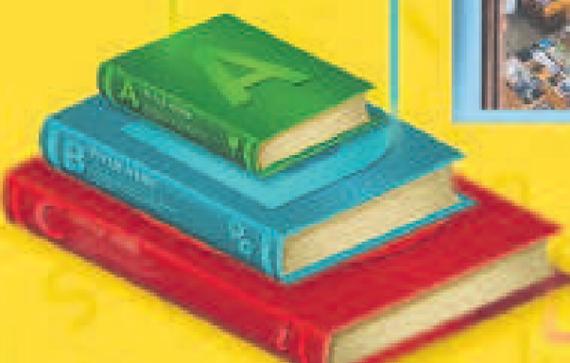
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou Immeuble les Manguiers (Mfila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-19h)

Samedi (9h-13h)



FÊTE DU 15 AOÛT

Six mille militaires attendus à Madingou

Le général de division, Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général des Forces armées congolaises (Cemg/Fac) a visité le 02 août à Madingou, les sites retenus pour accueillir les éléments de la Force publique appelés à participer aux festivités du 15 août prochain.

Au total six mille militaires et policiers seront projetés à Madingou, dans le département de la Bouenza, dans le cadre de la célébration des festivités du 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Plusieurs sites dont le boulevard devant servir de cadre pour le défilé militaire et civil ont été inspectés afin de se rassurer de l'avancement des travaux effectués dans le cadre des préparatifs.

En effet, en sa qualité de président de la commission défense et sécurité, le chef d'état-major général des Fac a insisté, lors de la visite des sites, sur le respect de l'environnement et sur la sécurité des lieux de stationnement des troupes ainsi que leurs matériels.



Quelques membres de la délégation dont le Cemg/Fac (photo Reims Madzou)

A Madingou, les préparatifs des sites devant accueillir les troupes des Fac sont très avancés. Ainsi donc, le gé-

néral de division Guy Blanchard Okoi s'est dit confiant et prêt à annoncer les projections des troupes dans les délais immédiats, a-t-on appris de bonne source.

Rappelons que la délégation du Cemg lors de cette visite a été composée du directeur général de la police, le général Jean-François Ndenguet, du commandant de la logistique des Fac, le général de brigade Guy Bleck Clément Mambou, du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean-Baptiste Philippe Tchicaya et du directeur central des services de santé, le médecin général de brigade Pascal Ibata.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Le Congo et le Pnud peaufinent les stratégies de la gouvernance foncière

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Parfait Aimé Coussou Mavoungou, a reçu en audience, le 03 août à Brazzaville, Anthony Ohemeng-Boamah, représentant du Programme de développement des Nations unies (Pnud) pour échanger sur la gouvernance foncière au Congo.

« Je suis venu réitérer l'appui du système des Nations unies au Congo aux activités qui sont à la charge du ministère. C'est un département qui est très important pour la modernisation et le développement du Congo. Nous collaborons pour asseoir la politique de ce département ministériel. Le ministre m'a fait part de sa disponibilité à coopérer » a déclaré Anthony Ohemeng-Boamah.

En effet, la République du Congo, en partenariat avec le Pnud, développe un projet d'appui au renforcement de la gouvernance foncière (Pargf). Ce projet s'inscrit dans le cadre du cycle programmatique de 2014 à 2018. Il vise à l'amélioration de la contribution du secteur foncier au produit intérieur brut (Pib) et à la réduction de la pauvreté. A terme, le gouvernement sera doté d'une politique nationale foncière (Pnf) capable de favoriser une gestion efficace des ressources de l'Etat et des collectivités locales. Mis en œuvre, ledit projet contribuera à améliorer l'accès des populations aux ressources foncières et va aider l'Etat à sécuriser les droits fonciers.

L'extension du Pargf consistera aussi à assurer une protection accrue du domaine public de l'Etat et des collectivités locales. Et, améliorera l'efficacité du dispositif règlementaire et institutionnel de gestion du secteur foncier et des domaines. Le Pargf est un projet à coût partagé. Il est financé grâce aux ressources aussi bien de l'Etat que des bailleurs de fonds internationaux. Le Congo et le Pnud œuvrent pour la mobilisation des fonds auprès de l'Etat, des bailleurs de fonds et d'autres partenaires. En réalité, la mise en œuvre de la politique foncière est très transversale, parce que décentralisée. Elle concerne parfois les secteurs de l'agriculture ; de la mairie ; du domaine public et autres.

F.I.

SANTÉ PUBLIQUE

Vingt paramédicaux en formation initiale dans le cadre du PADRHS

Financée par l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre du Projet d'appui au développement des ressources humaines de la santé (PADRHS), cette formation vise à améliorer la qualité des prestations des services de santé au Congo

Vingt paramédicaux congolais dont des sages-femmes, des infirmiers et des laborantins ont suivi du 25 juillet au 2 août, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, des ateliers animés par des experts de nationalité canadienne. La professeure Caroline Larue, vice doyenne de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal dont l'institution a signé un contrat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi est revenue sur leur apport. En effet, l'expertise canadienne consiste à accompagner les équipes, à les soutenir dans l'appropriation du changement souhaité qui met l'étudiant au cœur du processus dans les trois composantes qui sont : sages-femmes, analyse de laboratoire et soins infirmiers à un niveau professionnel universitaire. Caroline Larue a enfin remis des ouvrages de médecine aux apprenants pour leur perfectionnement.

Le coordonnateur de la composante formation initiale au niveau du Canada, le Dr Nuri Besim,

a, de son côté, rappelé qu'il apportera de l'expertise technique afin de donner un appui nécessaire pour la réforme des programmes des paramédicaux au Congo. La durée du projet est de deux ans et demi pour apporter cette réforme très importante, mais complexe et difficile. Car, il s'agit, a-t-il dit, de faire migrer les programmes du niveau de formation technique et professionnelle à un niveau universitaire. « Je suis impressionné quand je viens ici et même à travers le travail à distance sur plusieurs aspects : motivation politique du gouvernement d'introduire la réforme mais aussi au niveau de l'Université Marien-Ngouabi et des écoles. Tout le monde est vraiment d'accord qu'il faut faire cette migration pour passer au système LMD (Licence-Master-Doctorat) », s'est réjoui le Dr Nuri Besim, se félicitant de la volonté de développer ces programmes pour introduire des changements de paradigme.

Reconnaissant la complexité du travail à effectuer, le Canadien pense que la durée de deux ans et demi serait un peu insuffisante. « Nous aimerons bien continuer de vous appuyer à travers des missions de court terme afin que vous puissiez développer tous vos programmes. J'espère que nous allons trouver une entente

avec les autorités congolaises et l'AFD. Nous allons continuer à travailler jusqu'en janvier 2017 », a-t-il conclu.

Pour rappel, le PADRHS, soutenu par l'AFD apporte dans sa composante « formation initiale », un appui à la réforme de l'enseignement paramédical. Il intervient auprès de la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi et des Ecoles paramédicales (EPM) relevant du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Ce projet prévoit la formation initiale des personnels de santé par l'implantation de nouveaux programmes de formation et un appui à la réhabilitation des centres de formation et des équipements pédagogiques.

« Ces programmes sont développés dans une approche où l'étudiant joue un rôle actif. Ce rôle est différent du rôle traditionnel et s'appuie sur les connaissances nouvelles en pédagogie selon lesquelles l'apprentissage est supérieur lorsque les étudiants sont amenés à réfléchir et à travailler les liens entre les différents savoirs. Les consultants ont mené des ateliers avec des acteurs clés du système de santé (praticiens, professeurs) », a indiqué le coordonnateur de la composante au niveau national, le Prof Richard Bileckot.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des résultats encourageants au BEPC, session de juin 2016

Sur les 107 131 candidats qui se sont présentés au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), 49 693 ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 46,39 contre 34,04% en 2015.

Les résultats du BEPC, session de juin 2016, publiés le 3 août au Lycée Chaminade de Brazzaville par le président général du jury, David Boké, sont jugés encourageants. Ils sont en nette augmentation de 12,35%. Avec 67,19 % du taux de réussite, les centres de Luanda et Cabinda, en Angola, arrivent en tête. Au plan national, c'est le département du Kouilou qui arrive en tête avec 63,35%, devant la Cuvette (58,14%). Les Plateaux arrivent en troisième position avec 56,87%, suivi de la Cuvette-Ouest (56,04%) et du Pool avec 55,25%.



Les membres du jury autour de David Boké crédit photo Adiac

Avec un taux de 46,47%, le département de la Bouenza occupe la 6e place devant Brazzaville (46,26%)

et Pointe-Noire 44,61%. Les autres places sont occupées par le Niari 41,90% ; Lékoumou 39,17% ; Li-

kouala 35,55% et la Sangha (29,46%). En terme d'établissements, c'est le lycée d'excellence de Mbounda dans le Niari qui a obtenu de très bons résultats.

Selon le président général du jury, les résultats reflètent bel et bien la réalité car le BEPC a été bien organisé. « Je peux vous dire que les copies de tous les candidats ont été bien gérées et la marge d'erreur a été de 0,19%, ce qui a été rapidement corrigé. Nous avons des résultats de qualité conformément aux textes en vigueur. Par rapport à l'année dernière, il y a eu amélioration quantitative et qualitative », s'est réjoui David Boké.

Parfait Wilfried Douniama

GENRE

L'intégration de la femme dans l'armée fait l'objet d'un mémoire

Le lieutenant-colonel, Aline Olga Lonzaniabeka, directrice de l'administration et des finances de la Maison militaire du président de la République a récemment soutenu un mémoire sur « L'intégration de la femme dans les Forces armées congolaises : problèmes et perspectives ».

Quarante ans après l'intégration de la femme dans les Forces armées congolaises (FAC), le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka s'est posée des questions sur la place de la femme dans la corporation. Elle en a d'ailleurs fait tout un sujet de mémoire pour l'obtention du certificat en Administration des entreprises. Son travail de recherche scientifique a reposé sur plusieurs hypothèses dont l'une souligne que la population civile a une perception biaisée de la femme militaire doublée de préjugés de toute sorte. Une image, vue de l'extérieur, qui souvent n'a rien à avoir avec la réalité, selon elle.

Bien au contraire, comme dans tous les métiers, il n'y a rien d'anormal dans le fait qu'une femme choisisse le métier des armes. « La présence de la femme dans les FAC prouve que celle-ci a des aptitudes pour exercer toute sorte de métiers, mieux les mêmes que les hommes pourvu qu'elle soit bien formée, qu'elle participe à des stages de haute qualification », a-t-elle indiqué. Par ailleurs, la question centrale de l'étude a porté sur les conditions que l'armée offre au personnel féminin pour une meilleure



Le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka (DR)

intégration. « Le tableau des effectifs par sexe et par grade montre que la pyramide est assez élargie pour les hommes contrairement aux femmes qui n'atteignent pas 10% », selon le lieutenant-colonel, Aline Olga Lonzaniabeka, expliqué tout en appelant la hiérarchie à mieux gérer le personnel féminin. Pourtant, le général à la retraite, Emmanuel Eta-Onka présent à la soutenance, en compagnie de plusieurs autres officiers de la Force publique n'a pas manqué de faire quelques nuances sur bien d'aspects. « En 1980 à Ma-

kola, nous avons fait en sorte que les femmes fassent le certificat interarmes qui permet de passer du galon de sergent à celui de sergent-chef. Elles sont allées voir le Chef d'Etat-Major de l'époque et rien n'a été fait dans

le sens de notre proposition », a-t-il expliqué.

En rappel, les conclusions des travaux de recherche d'Olga Aline Lonzaniabeka ont été présentées à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration d'entreprises dont le directeur général, le professeur Roger Armand Makany, a assuré la direction. Le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka a appelé les femmes à s'engager davantage dans l'armée en vue de défendre le pays sous le drapeau et œuvrer pour la paix.

Rominique Nerplat Makaya

CONGO / SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Renforcer davantage la collaboration dans le domaine de l'éducation

Le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, qui a échangé le 1er août avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, lui a fait l'état d'avancement de quelques projets en cours d'exécution et exprimé sa disponibilité pour l'accompagner



Anthony Kwaku Ohemeng Boamah répondant aux questions de la presse; crédit photo Adiac

« Nous avons déjà quelques initiatives en cours, compte tenu de l'importance de l'éducation et de la jeunesse pour le Congo, il faut qu'on renforce davantage notre collaboration. Je suis venu écouter monsieur le ministre pour tirer profit de son expérience qui me permette aussi de bien orienter le système des Nations unies en vue d'accompagner les activités qu'il dirige au sein de son département », a fait savoir celui qui est également représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo. Parmi les projets, Antony Kwaku Ohemeng Boamah a, par exemple, cité la formation des enseignants, l'orientation et l'encadrement de la jeunesse. Anatole Collinet Makosso a, de son côté, sollicité l'implication du Pnud dans la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation adoptée récemment par le ministère. En effet, cette stratégie passe par la ré-visitation des programmes scolaires. Il est donc question pour cette agence onusienne de travail-

ler avec l'Inrap dans la conception des programmes scolaires et la production des manuels pédagogiques. Les deux personnalités ont également abordé la question relative à la politique nationale de l'alimentation scolaire proposée par le Programme alimentaire mondial.

Elles ont, par ailleurs, passé en revue la problématique de l'éducation dans le département du Pool. Ainsi, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a rappelé à son hôte le dispositif mis en place dans ce département afin d'accompagner les élèves qui se présentaient aux examens d'Etat.

Anthony Kwaku Ohemeng Boamah a, enfin, informé officiellement le ministre Collinet Makosso du lancement du projet « Prévention de la radicalisation de la jeunesse », au Congo conçu lorsqu'il avait en charge le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique.

P.W.D.

TV5MONDE AFRIQUE

DIFFUSEUR OFFICIEL DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO DU 03 AU 21 AOÛT 2016

TV5MONDE

Egalement sur tv5monde.com/jo2016

RCA

« Minusca manque de moyens », souligne Oxfam

Avec 920 millions de dollars alloués par an et plus de 12 000 hommes déployés en Centrafrique, l'ONG internationale Oxfam estime que la Minusca est sous-financée.

En Centrafrique, alors que les membres du Conseil de sécurité souhaitent donner une nouvelle impulsion à la mission onusienne, l'ONG dresse, dans son nouveau rapport, un constat critique envers les moyens des missions de l'ONU. « Les chiffres de la Minusca sont impressionnants, mais c'est peu en comparaison avec d'autres missions onusiennes sur le continent africain. Par exemple, la Mission des Nations unies au Congo-Kinshasa (Monusco), c'est plus d'un milliard quatre cents millions de dollars pour 20 000 hommes », souligne le rapport.

Autrement dit, la Minusca est tout simplement sous-financée, et cela a des conséquences sur la protection des civils. Selon Isidore Ngueuleu, de l'ONG Oxfam en Centrafrique : « C'est une incapacité à pouvoir réagir rapidement. Et ça, c'est une demande des civils eux-mêmes. C'est une incapacité à pouvoir patrouiller sur des routes secondaires, mais aussi à faire des patrouilles nocturnes ou des patrouilles à pied ». Et le général Balla Keïta, commandant en chef de la force onusienne en Centrafrique de témoigner : « Dans certains coins reculés de la Centrafrique, des troupes qui travaillent dans des conditions difficiles. Mais ça n'a pas impacté sur la qualité du travail que ces soldats sont en train de faire parce que ce sont des hommes de sacrifice, ce sont des hommes de foi ».

Notons que 12 000 personnels de la Minusca sont répartis sur 600 000 km². Ils sont seulement 1500 pour couvrir 41% du territoire, à l'est du pays.

Josiane Mambou Loukoula

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

L'UE promet 55 millions de dollars à la Force multinationale mixte

L'Union européenne (UE) va soutenir la Force multinationale mixte dans ses efforts contre le terrorisme. Elle a promis d'apporter un financement de 55 millions de dollars à cette force régionale chargée de lutter contre Boko Haram, au Nigeria.

Par un accord signé lundi entre les deux parties, les pays européens ont promis de fournir « des moyens de transport et de communication » au siège de la force multinationale, qui se trouve à Ndjamen, au Tchad.

« Nous félicitons les pays de la région pour les progrès réalisés au cours des derniers mois dans le but d'assurer une réponse régionale coordonnée à cette force », soulignent l'UE et l'Union africaine dans un communiqué conjoint. « L'accord que nous avons signé (...) permettra de renforcer la coordination régionale de la riposte » contre le groupe djihadiste, affirment les deux parties.

Depuis 2009, Boko Haram, qui est basé dans le nord-est du Nigeria, mène des attaques meurtrières dans ce pays, mais aussi au Cameroun, au Niger et au Tchad. Ces quatre pays ont mis en place une force chargée de combattre le groupe djihadiste, qui déclare avoir fait allégeance à l'Etat islamique, une organisation djihadiste active dans plusieurs pays du Moyen-Orient et en Libye.

Nestor N'Gampoula

□ colloque sur la participation de l'Afrique à la Première Guerre mondiale

Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale, les archives nationales et l'Université Paris I Panthéon Sorbonne organisent une importante manifestation du 12 au 14 septembre sur la participation de l'Afrique à la grande guerre.

Le thème de la manifestation franco-africaine est « Patrimoine, Commémoration, Transmission ».

Pour s'inscrire à la manifestation dont l'entrée est libre et gratuite, il faut envoyer un mail à : colloque19141918@gmail.com.

SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN

La Suisse hôte du Africa Ceo Forum 2017

Comment inciter les investisseurs étrangers à s'intéresser à l'Afrique ? Cette question dominera les travaux de la cinquième édition du Africa Ceo Forum prévue du 20 au 21 mars 2017, à Genève, en Suisse.

Plus grand rendez-vous international des décideurs et financiers du secteur privé africain, le Africa Ceo Forum réunira plus de 1 000 participants venus de 63 pays. Une opportunité pour dirigeants de grandes entreprises africaines et internationales, financiers actifs sur le continent et décideurs publics « d'enrichir leurs visions stratégiques et échanger avec la communauté économique et financière sur leurs objectifs de développement et d'investissements », souligne le communiqué de presse annonçant l'événement.

Pour les organisateurs, cette nouvelle édition du Africa Ceo Forum arrive à point nommé dans le moment présent où la stagnation de l'économie mondiale pèse sur la croissance des pays africains. Autour de la ren-



contre de Genève, les entreprises et les Etats invités ont exprimé leur volonté de dynamiser les flux financiers vers l'Afrique pour contribuer à la réalisation de leurs projets d'infrastructures et de développement.

Fondateur et président du Africa Ceo Forum, Amir Ben Yahmed salue par avance la présence « des dirigeants des plus grandes entreprises mondiales, leaders dans des secteurs aussi importants pour le continent que la santé, les nouvelles technologies, l'agro-industrie et le négoce de matières premières ».

Plusieurs personnalités africaines de premier plan ont en effet confirmé leur par-

ticipation. Le communiqué cite parmi celles-ci : Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement, Mo Ibrahim, président de la Fondation Mo Ibrahim, Jean Kacou Diagou, président de NSIA, Tewolde Gebre Mariam, PDG d'Ethiopian Airlines, Henri-Claude Oyima, PDG de BGFI Group, ainsi que de nombreux ministres africains de l'Economie et des finances.

En 2016, lors de l'édition organisée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les 21-22 mars, le Africa Ceo Forum avait accueilli près de 1500 personnalités africaines et internationales dont 600 dirigeants d'entreprises venus de 43 pays.

Gankama N'Siah

LIBYE

Les raids contre l'EI sont dans l'intérêt de la sécurité des Etats-Unis, selon Barack Obama

Après avoir autorisé les frappes contre les positions du groupe Etat islamique en Libye, notamment sur la ville de Syrte, le président des Etats-Unis, Barack Obama, a indiqué mardi que ces bombardements relèvent de la sécurité nationale de son pays et de ses alliés européens.

« Il est dans l'intérêt de la sécurité nationale de l'Amérique, dans notre combat contre l'Etat Islamique, de faire en sorte que les forces libyennes, puissent terminer le travail », a justifié Barack Obama lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche. « Nous travaillons avec elles pour nous assurer que l'Etat Islamique n'ait pas de place forte en Libye », a affirmé le président américain, ajoutant que « son seulement les Etats-Unis, mais également les Européens et d'autres pays dans le monde ont un grand intérêt à voir la Libye stabilisée ». « Cette absence de stabilité a contri-

bué à alimenter certaines difficultés comme la crise migratoire en Europe et les tragédies humanitaires sur les mers entre la Libye et l'Europe », a poursuivi Barack Obama.

A la demande des autorités libyennes, les forces américaines interviennent depuis lundi en Libye en bombardant les positions des insurgés de l'Etat islamique. Ces bombardements visent à réduire les capacités de combat des membres du groupe à Syrte et à permettre aux forces loyales de reprendre le contrôle de la ville.

Grâce aux frappes américaines, les forces pro-gouvernementales sont parvenues à chasser les combattants du groupe Etat islamique, retranchés dans le centre de Syrte depuis plusieurs semaines. Leur présence dans cette ville remonte à début 2015.

Alors que les combats se poursuivent, des sources concordantes annoncent que

les forces pro-gouvernementales gagnent du terrain en resserrant davantage l'étau autour des djihadistes cibles de frappes américaines. L'opération aurait quelque peu été ralentie par des snipers, des mines et des attentats à la voiture piégée. De cette manière, les combattants de l'Etat islamique, quoique assiégés depuis la mi-juin, ont ainsi pu maintenir certaines de leurs positions.

La Libye, rappelons-le, a du mal à résoudre le problème de son émiettement qui a suivi la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 malgré la formation d'un gouvernement d'union nationale découlant de longues négociations qui s'est installé à Tripoli depuis le 30 mars dernier. La situation confuse dans le pays a permis l'émergence de l'Etat islamique contre lequel se battent plusieurs milices, désormais appuyées par les frappes américaines.

N.N'G.



DISTRIBUÉ PAR



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN



COOPÉRATION SINO-AFRICAIN

Xi Jinping insiste sur la concrétisation des résultats du sommet de Johannesburg

Le président chinois Xi Jinping a envoyé vendredi une lettre de félicitations à la réunion des coordonnateurs pour la mise en œuvre des mesures de suivi du Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA).

Le sommet de Johannesburg, organisé en décembre 2015, a ouvert une nouvelle ère de coopération mutuellement bénéfique et de développement commun entre la Chine et l'Afrique et représente ainsi un jalon dans l'histoire des relations sino-africaines, a déclaré M. Xi dans cette lettre.

Au cours des six derniers mois, la Chine et l'Afrique ont travaillé de concert pour surmonter les effets négatifs engendrés par la morosité économique mondiale, sont parvenues à des consensus en matière de concrétisation conjointe des résultats de ce sommet et ont obtenu des résultats concrets, ce qui a illustré le développement dy-



Le président chinois Xi Jinping (DR)

namique de la coopération sino-africaine, a indiqué M. Xi. La réunion des coordonnateurs à Beijing constitue une étape importante lancée par la Chine et l'Afrique pour mettre en œuvre les consensus atteints par les dirigeants chinois et africains et les résultats du Sommet du FCSA,

a affirmé M. Xi. La réunion montre une fois de plus au monde que, malgré les changements de la situation internationale, la volonté d'unité et de coopération entre la Chine et l'Afrique ne faiblira jamais et que le soutien chinois à la paix et au développement de l'Afrique ne s'effritera jamais

non plus, a souligné le président Xi Jinping.

Les faibles performances actuelles de l'économie mondiale apportent des défis mais aussi des opportunités au développement économique de la Chine et de l'Afrique, a estimé M. Xi, ajoutant que les deux parties devaient « se ser-

rer les coudes et marcher en avant, la main dans la main ». En citant le proverbe chinois « la solidarité de deux frères leur donne la force de couper le métal », M. Xi a exprimé l'espoir que les deux parties pourront échanger leurs opinions, connecter leurs pensées, établir des consensus et promouvoir la coopération.

M. Xi Jinping a rappelé que la Chine accordait une grande importance aux relations avec l'Afrique et continuerait à agir selon les principes de la sincérité, de l'honnêteté, de la cordialité et de la bonne foi envers l'Afrique. La Chine fera respecter les valeurs d'amitié, de justice et des intérêts communs et est prête à prendre des mesures fermes pour concrétiser les conclusions du sommet du FCSA et à enrichir et encourager le partenariat de coopération stratégique et globale Chine-Afrique.

Xinhua

Revue de presse américaine

L'Ouganda dévoile son premier bus qui fonctionne à l'énergie solaire, Voice of America, 28 juillet 2016.

Kampala- Un bus solaire décrit par ses responsables ougandais comme le premier en Afrique a fait ses débuts en public. Le bus électrique de Kiira Motors a été dévoilé récemment dans un stade de la capitale ougandaise.

Kayoola est le nom de marque pour le nouveau bus, qui est alimenté par des panneaux solaires sur son toit. Il peut accueillir 35 passagers et son fabricant espère que le Kayoola deviendra le premier bus public en Afrique à être alimenté par le soleil. Les moteurs de ces autobus à propulsion électrique sont complètement silencieux, a déclaré Mario Obuwa, l'ingénieur en chef du projet.

« Ce bus n'a pas de moteur. Ce qui fait fonctionner le bus c'est une machine, une machine de traction alimentée par une batterie, dont les éléments sont connectés au système solaire disposé sur le toit. Nous disposons donc de la batterie qui est le moteur et cela donne une autonomie de 80 kilomètres à pleine charge. Et puis les panneaux solaires permettent un kilométrage supplémentaire de sorte que cela ajoute de l'autonomie au véhicule », a déclaré Obuwa.

Le bus Kayoola peut être rechargé en utilisant l'énergie solaire ou en étant connecté à une source d'énergie électrique. Il ne dégage pas de CO2 polluant pour l'atmosphère. Les autorités ougandaises affirment que le bus Kayoola peut aider à résoudre les embouteillages de Kampala. « En maximisant les options, nous pensons que cela aidera beaucoup à diminuer la congestion urbaine », a déclaré un responsable.

Le prix du bus prototype est estimé à plus de 140.000 dollars. Si ce modèle peut être produit en série, le prix baissera et il se vendra pour environ 55.000 dollars l'unité. Cependant, avant que le bus Kayoola roulera sur les routes ougandaises, les clients doivent être patients. Il n'a pas été prévu de date officielle pour sa sortie.

Les Africains, l'ombre d'eux-mêmes, Financial Times, 28 juillet 2016.

Une étude largement médiatisée la semaine dernière a été considérée comme un signe de progrès de l'humanité au cours du siècle écoulé. Le récit qui prévaut est celle d'un monde de personnes toujours plus hautes de taille, avec en tête les hommes néerlandais et les femmes lettonnes, grâce au progrès sans précédent de la nutrition, même si aux États-Unis et ailleurs, beaucoup de gens deviennent plus gros plutôt que plus haut.

Cependant, contrastant avec cette image optimiste, il y a une histoire plus sombre. Non seulement les pays africains

ont échoué à faire face à cette élévation de taille au sein du continent le plus pauvre du monde, les hauteurs moyennes des personnes ont effectivement commencé à diminuer. En Sierra Leone, en Egypte, au Rwanda, en Ouganda, en Tanzanie, au Kenya, au Ghana, en Gambie, au Cameroun, en Somalie, en Angola, en Côte-d'Ivoire, en Zambie, en Namibie, en Afrique du Sud et dans les deux Congo, la génération des personnes les plus hautes étaient celle des personnes nées dans les années 1960. Depuis les hauteurs ont diminué, jusqu'à 5 centimètres dans certains pays.

Cela soulève la question des niveaux de nutrition infantile, principal déterminant de la hauteur, qui ont diminué depuis la fin de l'ère coloniale de l'Afrique alors qu'ils ont augmenté presque partout ailleurs dans le monde. « Le temps de cette étude coïncide avec la période coloniale ou au début de l'indépendance », explique le professeur Majid Ezzati de l'Imperial College de Londres, qui a dirigé cette recherche, basée sur les mesururations de jeunes de 18 ans conduite par une équipe scientifique de 800 chercheurs.

La recherche menée par une équipe conduite par Gretchen Stevens, de l'Organisation mondiale de la santé et le Professeur Ezzati, a noté que « les chocs macroéconomiques, l'ajustement structurel et les réformes de la politique commerciale ont causé l'aggravation de l'état nutritionnel en Afrique sub-saharienne dans les années 1980 et 1990 ».

Ils ont constaté que ces politiques n'ont conduit « ni à accroître la productivité agricole, ni à la réduction de la pauvreté », mais plutôt à faire baisser les dépenses sur l'agriculture et la santé. En conséquence, l'équipe a déclaré que les hauteurs moyennes des enfants ont « probablement été détériorées » dans dix-sept pays entre 1985 et 2011, la quasi-totalité d'entre eux en Afrique sub-saharienne et en Océanie.

Toutefois, M. Robertson, chef économiste chez Renaissance Capital, une banque d'investissement axée sur le marché émergent, constate que les Africains sont maintenant « plus éduqués qu'ils ne l'ont jamais été », tandis que le revenu par tête a augmenté depuis l'année 2000. Par conséquent, il croit que les hauteurs moyennes vont commencer à « rebondir », au lieu de diminuer encore davantage.

La Dandysme noir : Quand s'habiller réfère à la politique, CNN style, 28 juillet 2016.

L'acte de s'habiller, en particulier pour les hommes noirs, peut être politique. C'est l'idée soutenue par une nouvelle exposition à la Galerie des Photographes de Londres, « Made You Look: La Masculinité noire et la Dan-

dysme ». « Si vous êtes un homme noir, vous êtes jugé sur la façon dont vous êtes habillé », explique le commissaire de l'exposition, Ekow Eshun, qui souligne les récents exemples d'hommes afro-américains qui ont été attaqués sur la base de leur apparence. « Trayvon Martin a été abattu par George Zimmerman pour son apparence « suspecte », il était vêtu d'un sweat à capuche », ajoute-il. Dans cette nouvelle exposition, Eshun se concentre sur l'histoire du dandysme noir- des fêtards du Mali, des pièces de rock stars photographié par Hassan Hajjaj. Les hommes noirs sont simultanément hyper visibles et invisibles dans la société, considère Eshun. « Le dandy se rebelle contre cela en résistant aux stéréotypes qui sont souvent imposés aux hommes noirs », explique-t-il.

L'exposition à la Galerie des Photographes vise à montrer comment, en s'habillant d'une tenue élégante, les hommes noirs défient les stéréotypes et commettent des actes de rébellion politique personnelle. Le dandysme noir vise à « confondre les stéréotypes affublant les hommes noirs », dit Eshun.

Les projets de l'énergie protègent le parc national du Virunga, CNN, 27 juillet 2016

République démocratique du Congo. La population la plus élevée de gorilles de montagne dans le monde se trouve dans le parc national de Virunga, le parc national le plus ancien en Afrique et aussi la zone de diversité biologique la plus importante du continent.

Cet environnement est sous la menace constante des conflits, de la déforestation et du braconnage. Les autorités de Virunga poursuivent une stratégie de développement des infrastructures de l'énergie, dont on espère qu'elle assurera la prospérité permettant de réduire la violence et les dommages criminels à l'intérieur du parc. Un rapport du Fonds mondial pour la nature estime que le parc pourrait générer un profit de 1,1 milliard de dollars par année grâce à l'hydro-électricité et l'éco-tourisme.

La centrale hydro-électrique Matebe est construite par l'Alliance de Virunga. Elle produira environ 13 mégawatts d'énergie propre, qui sera utilisée pour soutenir le développement local. L'installation qui a coûté 20 millions de dollars a été financée par la Fondation Howard G. Buffett et l'Union européenne.

L'Alliance de Virunga a soulevé par ailleurs 39 millions de dollars pour deux autres centrales hydro-électriques dans la région et espère construire huit usines d'ici 2025, d'un coût total estimé à environ 200 millions de dollars.

Par Sonya Ciesnek



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Note Conceptuelle Unique du Nouveau Mécanisme de financement, la délégation de la Croix-Rouge française recrute un :

Chargé du Renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC)

Qualifications requises

- Diplômé en droit, sciences sociales, développement social, sciences politiques, sciences économiques gestion, psychologie ou dans des domaines connexes (bac + 5)
- Expérience de travail d'au moins 3 ans dans le domaine associatif en gestion de projet

Le Profil de poste complet est à retirer du 04 au 12 août 2016, de 8h30 à 15h30, au siège de la délégation de la Croix-Rouge française à Brazzaville ou par demande à l'adresse email : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr, copie rh-congo.frc@croix-rouge.fr.

Les dossiers de candidatures devront être composés de :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation adressée au Chef de Délégation CRF ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des certificats de travail

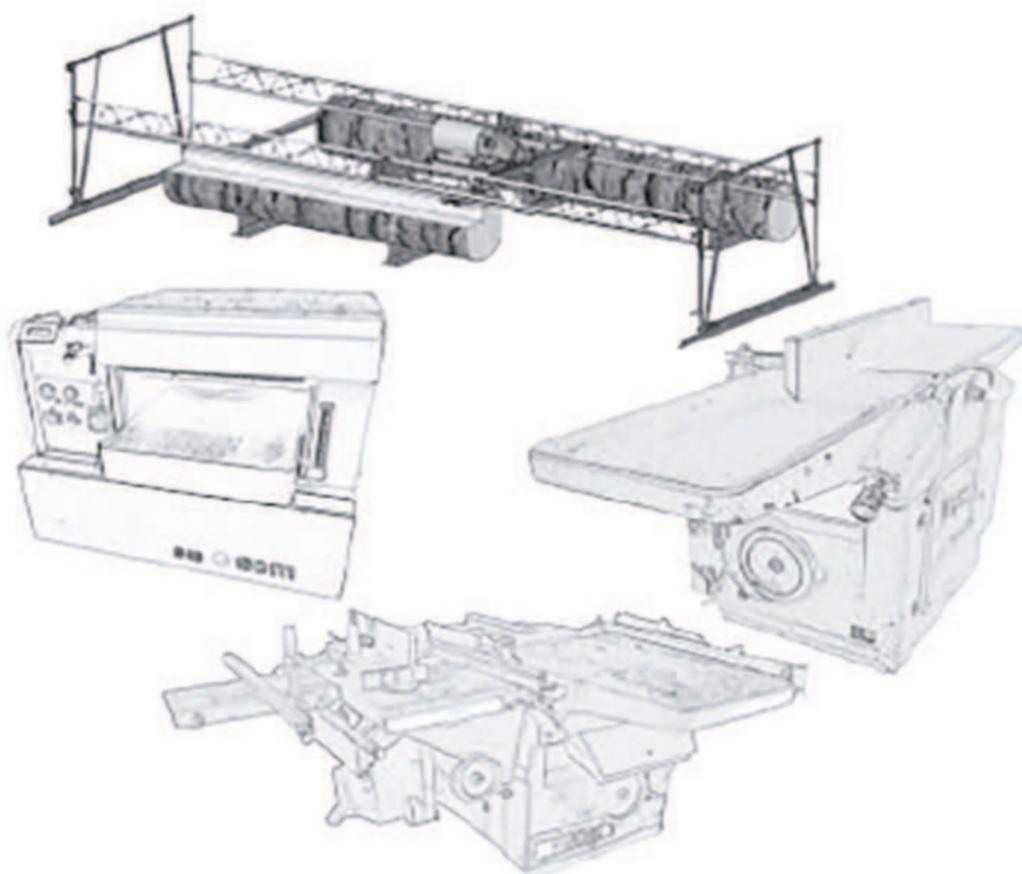
Les dossiers de candidature, adressés au Chef de délégation, doivent être déposés ou envoyés au plus tard le 19 août 2016 à la délégation de la CRF au Congo sous enveloppe fermée et porter le titre du poste ;

OU

Envoyés aux adresses emails ci-dessus avec en Objet « candidature / Responsable renforcement OSC ».

Jérémie SIBEONI
Chef de Délégation CRF au Congo

MACHINES A BOIS NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Deslouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le commandant Mesmin Obah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle Okandzé Maurice, survenu le 26 juillet dernier au village Essiala dans la sous-préfecture de Gamboma. L'inhumation a eu lieu le 28 juillet, toujours dans la même localité. Aussi voudraient-ils, par la même occasion remercier tous ceux qui, de près ou de loin leur ont apporté un soutien multiforme lors de cette dure épreuve.



Les enfants Bossoukissa Sainte-Annie, Emery Patrice Mbola, Armel-Brice Bossoukissa, Brigitte Mabondzo et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, que le programme relatif aux obsèques de leur mère et grand-mère Henriette Bekiba (Koko Molyi), se présente comme suit :

Vendredi 6 août :

- 10h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
- 11h00 : recueillement au domicile familial, n°45, rue Bacongo à Poto-Poto.
- 14h00 départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 17h00 : fin de cérémonie.



La famille Nguiya et les enfants Nsouli, en l'occurrence Mpassi Philomène, Lydie Moussounda à Paris et Kevin Maloye Sillaho, ont la profonde douleur d'annoncer à tous membres, à Monsieur Nakouzonzela Patrice, aux amis et connaissances, le décès de Louya Sabine de Nguiya ; décès survenu le vendredi 29 juillet 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie.

Les veillées mortuaires se tiennent :

- 1-A Brazzaville, derrière le marché du péage de Nganga-lingolo, 5^e rue de l'avenue du pond
 - 2-A Paris (France), le vendredi 5 août à 18h au n°4-6, rue Frédéric Joliot Cury 93 270, Sévran Beaudottes
- L'inhumation aura lieu ce mardi 9 août 2016 au cimetière privé de Loukanga 2, après un recueillement à la morgue du CHU de Brazzaville
Kevin SILLAHO / Tél. 05 011 69 69 / Brazzaville



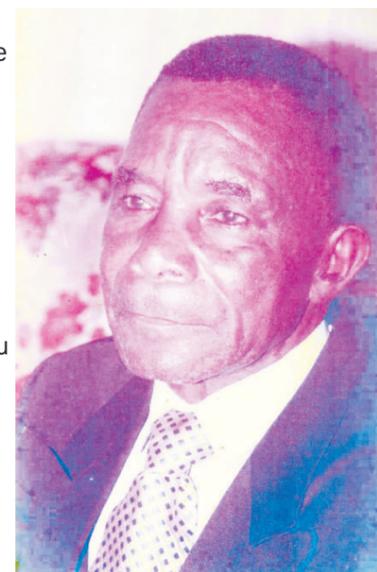
Stanislas Okassou et les amis de Se ya Nzété, Mpila La gare, ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur papa André Elenga (agent de la Société Afric), survenu à l'hôpital militaire de Brazzaville le 28 juillet. La veillée mortuaire se tient au n° 2 de la rue Itabi, quartier Massengo-domaine. Référence arrêt Laboureur. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

4 août 2006 - 4 août 2016, voilà jour pour jour 10 ans que la mort arrachait brusquement de notre affection Papa Ngatse Daniel Lehoua. En cette date souvenir de triste anniversaire.

La veuve Ngatse née Kanga Jeanne, les enfants Ngatse, les soeurs, neuves et nièces. Les familles guesso, Apounou et parents, prient tous ceux qui lui ont connu d'avoir une pensée en sa mémoire. Que son âme repose en paix. Papa nous ne t'oublierons jamais.



RÉLIGION

La grotte Marie la Miraculeuse inaugurée



La grotte Marie la Miraculeuse inaugurée (DR)

Au centre spirituel international de Vahali au Congo, situé à Kintélé dans la périphérie nord de Brazzaville, trône désormais la grotte dénommée Marie La Miraculeuse. Un don de la messagère attirée de Vahali, Aline Olga Lonzaniabeka, qui a récemment été inauguré et consacré. Son mot de circonstance s'est articulé, entres autres, autour de la tolérance. Selon elle, cette grotte est à compter parmi les lieux où les prières pour la paix et l'unité au Congo et dans le monde seront dites. Vahali, soulignons-le, est un groupe religieux dont l'objet est de développer la fraternité universelle par l'amour impersonnel, enlever toute discrimination raciale de l'esprit des humains qui ont, tous, en eux l'étincelle divine, rassembler tous les hommes et femmes de bonne volonté pour faire échec à ceux qui, par leur comportement erroné entretiennent l'esprit de haine ; éviter la discorde et servir l'humanité ; dialogue, amour, paix. Selon les explications de sa messagère attirée au Congo, Aline Olga Lonzaniabeka, près d'une vingtaine de sanctuaires de Vahali sont implantés au Congo, d'autres sont en construction.

Rominique Nerplat Makaya

EDUCATION

Des élèves bantous et autochtones en camping mixte dans le département de la Sangha

C'est sur le thème « L'école comme milieu de formation et d'éducation » que l'organisation non gouvernementale African Future Development (AFD-Congo) a organisé du 22 au 24 juillet 2016, dans la localité de Moyoye-Kalinga dans le district de Mokeko, son tout premier camping mixte des élèves bantous et autochtones du département de la Sangha.



Les enfants au camping dans la Sangha

Ce camping a connu la participation de 101 élèves du niveau d'études, CE2 au CM2. Ces enfants étaient repartis de la manière suivante : 45 élèves de Mokeko, 35 élèves de Ouessou y compris les représentants des gouvernements d'enfants déjà en place et 20 de Pokola avec 20 encadreurs y compris des encadreurs autochtones et au moins un inspecteur ou consultant chargé de couvrir le topic sur le gouvernement d'enfants. La parité garçons et filles a été respectée. Renforcer les capacités des enfants et enseignants dans la connaissance du droit des enfants en s'appuyant sur la

fants de différents villages ; récompenser les plus méritants en vue de les motiver ; récompenser les membres des gouvernements d'enfant et renforcer leurs capacités d'aller démultiplier les connaissances acquises à tous les élèves de leurs écoles respectives ; promouvoir la culture bantoue et autochtone, tels sont les objectifs assignés à ce camping. La majorité des activités portaient sur la Culture de paix ; le Vivre ensemble ; la

tés d'animation du camping (chants ; théâtre ; poésie ; sketch ; récitals ; contes ; danse folklorique). Le dessin et les scénettes faisaient également partie des activités au programme. Des projections cinématographiques ont été réalisées avec le film Ismaël d'origine ouest-africaine destiné aux enfants ainsi que la projection des activités d'AFD-Congo. L'initiation à l'informatique a porté sur la camera, l'appareil photo, l'ordinateur. Enfin, la



Photo de famille à la fin du camping (DR)

Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant tout en insistant sur l'article 12 de cette convention ; introduire la notion du gouvernement d'enfants et son fonctionnement et rôle dans la prise des décisions au sein de l'école ; favoriser la cohabitation des enfants autochtones et bantous afin de consolider l'inter dépendance complémentaire entre les écoles ; regrouper les en-

citoyenneté ; préparation et organisation d'un vote des membres des gouvernements d'enfants ; comment éviter les grossesses précoces et le paludisme ; comment plaider une cause ; importance de l'éducation dans la vie future de chaque être humain ; lutte contre les IST, MST, VIH-SIDA ; l'éducation civique et morale. Il y a eu aussi les activités de découverte ; les activi-

visite guidée s'est faite à la rivière Okouaya du village Moyoye-Kalinga. La délégation de l'ONG African future development était conduite par son coordonnateur national du projet programme-éducation, Armand Richard Missié, ainsi que Yanick Trésor Affognon et Pierre Yannick Bayonne, les animateurs principaux du camping assistés des locaux.

Bruno Okokana

Djason philosophe
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 | djasonphilosophe3@gmail.com | Djason philosophe | Djason philosophe



Promo-Vacances 2016
INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR
Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI

Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 100 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)
Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog, RN2
Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64
Email: syscohadapourtous@gmail.com

FACILITATION AU DIALOGUE

Le Groupe international de soutien devant un dilemme

Comment cette structure va-t-elle s'y prendre pour le cas Edem Kodjo, actuellement récusé par l'opposition, sans pour autant froisser les susceptibilités et créer les conditions de démarrage du Dialogue ?

Sauf changement de dernière minute, le groupe international de soutien à la facilitation tient ce 4 août à Kinshasa sa première séance de travail sur le territoire congolais. La circulaire officielle s'est juste contentée d'annoncer la nouvelle sans aucun détail sur ce que sera le contenu des discussions. Cependant, eu égard aux derniers développements de la vie politique en RDC avec, à la clé, les derniers meetings de la majorité et de l'opposition lesquels ont mis en exergue leurs différences d'approche sur la problématique du Dialogue, l'on croit savoir que les participants tenteront de colmater les brèches en forçant le rapprochement entre les deux camps. Un exercice, somme toute, laborieux eu égard aux divergences de vue développées par les uns et les autres exacerbées par un extrémisme outré qui ne facilite guère le compromis. Si le principe du Dialogue reste acté dans les deux familles politiques, la pierre



Les membres du Groupe international de soutien à la facilitation

d'achoppement réside dans la forme et dans le contenu à lui donner. À la majorité, on continue de soutenir le Dialogue tel que découlant de l'ordonnance présidentielle le convoquant pendant qu'à l'opposition, on l'entrevoit plutôt sous l'égide de la communauté internationale via la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU sans déroger au respect du délai constitutionnel quant à la fin du mandat présidentiel.

Devant les représentants du Groupe international de soutien ayant effectué dernièrement

le déplacement de Bruxelles, Étienne Tshisekedi et ses pairs du Rassemblement des forces acquises au changement ont réitéré ces exigences assorties de nouvelles conditions quant à leur participation éventuelle au Dialogue : libération des prisonniers politiques et d'opinion, libéralisation des médias publics, remplacement du facilitateur Edem Kodjo soupçonné d'acointances avec le régime en place. Des revendications certes légitimes mais qui, en réalité, ne font pas avancer le processus du Dialogue qui

peine à décoller. C'est autour de toutes ces divergences que vont s'atteler, ce jeudi, les membres du Groupe international de soutien à la facilitation au cours de leur réunion. Pas facile de lever une option par rapport au maintien ou non d'Edem Kodjo récusé par une des parties. Le fait pour ce dernier d'avoir convoqué unilatéralement les travaux du Comité préparatoire, initialement prévus pour le 27 juillet, lui a valu la réprimande de l'opposition avec laquelle il n'est plus en odeur de sainteté. Entre-temps,

le temps s'égrène tout en sachant que lui trouver un remplaçant ne sera pas chose facile avec le risque d'influer sur un calendrier électoral déjà anachronique en consacrant le fameux glissement. Soutenu par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, qui lui a, il y a quelques jours, renouvelé sa confiance, Edem Kodjo tient encore le bon bout appuyé par la Mission des Nations unies en RDC et d'autres organisations internationales.

Comment le Groupe international de soutien va-t-il s'y prendre pour ne pas froisser les susceptibilités et créer les conditions d'apaisement de nature à favoriser le démarrage du Dialogue ? Une question qui taraude bien des esprits. Et dans le cas de figure d'un dialogue sans les leaders du Rassemblement, la plate-forme de l'opposition issue des assises de Genval (Bruxelles) tel qu'envisagé déjà dans certains milieux politiques, le pays en sortira plus fragilisée que jamais avec toutes les conséquences qui pourront s'en suivre. D'où l'inclusivité du Dialogue reste un impératif, quitte à y répondre en faisant preuve, de part et d'autre, de dépassement et de hauteur pour l'intérêt de la République.

Alain Diasso

COMMUNE DE LIMETE

Retour au calme après les échauffourées entre les militants de l'UDPS et les policiers

Un combattant a été tué, le 2 août, par un militaire aux alentours du quartier général du parti d'Étienne Tshisekedi et des heurts s'en sont suivis avec la police qui soutient une autre version des faits.

Une vive tension a régné le mardi dans la commune de Limete au niveau de la 10e rue autour du siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) aux heures du crépuscule. Des gaz lacrymogènes ont été lancés, des coups de balles ont crépité, des pneus brûlés et un bus calciné. Pendant près de trois heures durant, ce périmètre a été le théâtre d'une violence inouïe perpétrée par les militants de l'UDPS et les forces de l'ordre. À la fin, deux morts ont été enregistrés dont l'un aurait été à l'origine des troubles. Qu'est-ce qui a bien pu se passer ? Deux versions tout à fait contradictoires circulent.

La première, défendue par les partisans d'Étienne Tshisekedi, renseignent qu'un militant du parti avait été tué par balle par un militaire au niveau de l'hôpital Saint-Joseph situé à la 15e rue/Limete, à quelques encablures du siège de l'UDPS. Alertés, les autres combattants sont allés récupérer le corps de leur collègue qu'ils ont ramené à la permanence aux fins d'exposition avant enterrement. Les éléments de la police les ont poursuivis jusque dans leur retranchement pour reprendre de force le cadavre et l'amener à une destination inconnue. Face à la résistance qui leur a été opposée, les policiers étaient contraints d'utiliser la méthode forte en tirant des coups de balles en l'air pour disperser les manifestants.

La version de la police est tout autre. Elle indique que l'incident était parti d'une bagarre entre deux familles en conflit parties récupérer les corps de leurs parents à la morgue de l'hôpital Saint-Joseph avec, à leur suite, un groupe des motocyclistes. Alors qu'elles ne parvenaient pas à s'entendre cédant à la dispute, le militaire venu à la rescousse aurait, par mégarde, dégainé sur un jeune homme d'une trentaine d'années, membre d'une des familles présentes. C'est alors que le groupe des motocyclistes à la solde d'une des parties en conflit va couvrir le cadavre des vêtements frappés des insignes de l'UDPS et transporter l'infortuné jusqu'au siège du parti, le faisant passer pour un « tshisekediste ». Ce qui a provoqué la colère des combattants de l'UDPS qui ne se sont pas fait prier pour mettre de l'huile au feu.

En attendant que l'enquête ouverte à ce sujet n'éclaire sur l'identité réelle de la victime, les dégâts matériels provoqués par cet incident sont énormes. Le calme a finalement été rétabli plus tard dans la soirée et le trafic a repris son cours à la 10e rue, commune qui abrite la résidence d'Étienne Tshisekedi. Des sources policières, l'on apprend que le militaire qui a ouvert le feu a été appréhendé et déféré devant l'auditorat militaire.

A.D.

EX-CONSEILLER EN SÉCURITÉ DE MOÏSE KATUMBI

Darryl Lewis en veut aux autorités judiciaires de la RDC

L'ancien conseiller américain en sécurité du gouverneur de l'ex-Katanga, Moïse Katumbi, a déposé le 29 juillet une plainte de douze pages devant la Cour du district de Washington D.C pour « torture » contre deux officiels congolais.

Nouveau rebondissement dans l'affaire Darryl Lewis, cet ancien conseiller américain en sécurité du gouverneur de l'ex-Katanga,



Darryl Lewis posant avec Moïse Katumbi

Moïse Katumbi, actuellement en séjour à l'étranger. Accusé de mener des activités de mercenariat sur le territoire congolais sous couvert d'agent de sécurité commis au service de Moïse Katumbi, Darryl Lewis a regagné les États-Unis après son arrestation le 24 avril à Lubumbashi et avoir passé quelques jours en prison en RDC.

Alors qu'on croyait son dossier classé, l'intéressé vient de jeter un pavé dans la marre par le biais d'une plainte déposée devant la justice américaine ciblant le chef de l'Agence nationale de renseignement (ANR) et le ministre de la Justice.

Dans sa requête, il dénonce la torture ainsi que les mauvais traitements qu'il aurait subis pendant sa détention dans le but, avance-t-il, de lui « extorquer de faux

défendre. Nous verrons si le juge acceptera la thèse de M. Lewis. Un Congolais qui aurait agi aux États-Unis comme Lewis en RD Congo aurait certainement eu à s'expliquer devant la FBI et autres services », a réagi, pour sa part, le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, cité par Jeune Afrique.

Pour maints analystes, cette dénonciation de Darryl Lewis ne serait que le fait d'un règlement de compte de la part d'un sujet américain n'ayant pas digéré son expulsion de la RDC. Entre-temps, sur le plan du droit, l'on s'interroge sur la manière dont pourrait se dérouler l'instruction et éventuellement le procès dès lors que la plainte a été déposée devant la justice américaine pour des faits commis en RDC. Un tel procès aux États-Unis pourrait-il se heurter à la souveraineté de la RDC ? s'interroge-t-on. « Ils sont poursuivis en tant qu'individus. Toutes les affaires sont différentes, mais il y a eu des précédents comme le cas Samantar. Dans cette affaire, la Cour suprême des États-Unis avait estimé que Muhammad Ali Samantar, un ancien Premier ministre de Somalie, pouvait être poursuivi aux États-Unis en vertu de la législation contre la torture », a expliqué Me Godfrey, un des avocats de Darryl Lewis.

A.D.

BRUXELLES

L'association des anciens du collège Boboto en pleine structuration

Les anciens élèves du célèbre établissement scolaire de Kinshasa se sont à nouveau réunis, le 30 juillet, à la Salle Forum de la clinique Saint-Anne - Saint Rémi dans la commune d'Anderlecht à Bruxelles, afin de discuter de différentes questions relatives à cette nouvelle organisation.

Les anciens du collège Boboto (ACB) du Benelux, présents à la réunion, ont entériné l'enregistrement des statuts de l'association, qui est effectif depuis le 6 juin 2016, et discuté de l'élaboration du règlement d'ordre intérieur. La rédaction de ce dernier a été confiée à une commission ad hoc mise sur pied lors de la réunion. L'assistance a également convenu de l'ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association et fixé à 10 euros le montant mensuel de cotisation des membres. En outre, l'un des membres de la commission informatique a dressé un état des lieux des travaux de cette commission chargée, entre autres, de la conception du site web de l'association. Ce site contiendra notamment l'annuaire de tous les membres présents dans le Benelux. « Notre association existe, de manière informelle, depuis plusieurs années. Mais elle existe officiellement depuis le 6 juin 2016, date à laquelle nous avons pu



Quelques membres de l'association des anciens du collège Boboto du Benelux

obtenir notre enregistrement des statuts. Notre association est née du besoin de se retrouver entre anciens du collège Boboto, parce que nous ne nous connaissions pas. Nous étions souvent surpris de croiser et de discuter avec des personnes dont on ignorait que l'on avait des racines communes », a déclaré aux Dépêches de Brazzaville, le Dr Peter Ndjadi Yela, président de l'association des ACB du Benelux. Ce dernier a néanmoins déploré le fait que le nombre de personnes présentes dans les réunions ne reflète pas

toujours le nombre réel des ACB du Benelux. « La communauté congolaise souffre d'une sorte de mal qui nous gangrène. Il existe une forme de méfiance. On estime entre 300 et 400 le nombre des ACB en Belgique principalement. Mais, pour l'instant, on n'a pu recenser qu'une centaine de personnes. Malgré cela, dans les réunions, nous atteignons difficilement le nombre de 25 personnes. Globalement, seulement une vingtaine de personnes prennent part aux activités que l'on organise depuis quelques

années », a-t-il déclaré.

Assurer la cohésion des ACB du Benelux

À ce jour, fait savoir Peter Ndjadi, les ACB du Benelux ont pu se rencontrer autour des activités festives et sportives notamment via un match de football organisé en partenariat avec les ACB de la France. L'association, a indiqué son président, apporte également des assistances financières, via des cotisations informelles, aux membres et amis frappés par le deuil. Mais, pour l'instant, a-t-il

reconnu, les ACB du Benelux n'ont pas encore organisé beaucoup d'activités en faveur du collège Boboto, leur ancienne école. « Tout ce qu'on a pu faire actuellement est de motiver les membres à soutenir les activités des professeurs. Nous avons ainsi participé à la promotion de l'ouvrage du Pr Boseko et apporté une aide financière à un professeur afin de lui permettre de se faire opérer des yeux. Maintenant que l'on a une base juridique et que l'on met en place une caisse, nous planifions, sur la base de notre futur règlement d'ordre intérieur, une manière effective et sérieuse de pouvoir participer à des activités en faveur de notre ancienne école et de nos collègues », a-t-il promis. Néanmoins, a tenu à préciser Peter Ndjadi, l'idée de départ n'était pas d'organiser des activités en faveur du collège Boboto, mais plutôt de se retrouver entre ACB d'abord. « Nos actions serviront d'abord à créer de la cohésion et à permettre l'entraide entre nous en Belgique et dans le Benelux, avant de planifier des actions pour le collège à Kinshasa. Actuellement donc, notre priorité n'est pas de faire quelque chose pour le collège. La priorité est de faire quelque chose pour les anciens du collège Boboto qui sont dans le Benelux », a-t-il conclu.

Patrick Ndungidi

La plus jeune citoyenne congolaise vient de naître... en Méditerranée !

Elle s'appelle Joy Aurora ; elle a été secourue dimanche avec ses parents par les garde-côtes italiens en pleine mer.

Les traversées de clandestins gagnent encore en ampleur. L'été, saison chaude et sèche en Europe, permet des mers étales propices à la traversée en embarcation pour tenter de gagner les côtes italiennes de Sicile. Au milieu de cette entreprise téméraire, des désespérés du monde entier qui se font littéralement rançonner par les trafiquants, la vie continue dans toutes les facettes de sa manifestation. Les morts par noyade ne se comptent presque plus, ou ne se donnent qu'en chiffres arrondis qui semblent passer par pertes et profits ceux qui n'entrent pas dans le rond. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) parle de 4000 morts déjà depuis le début de l'année. Beaucoup de ces noyés proviennent d'Afrique noire et embarquent à partir des côtes libyennes : 342 morts depuis janvier.

L'Italie représente la route maritime la plus périlleuse pour la traversée. Elle a coûté la vie à 2.692 personnes, loin devant les itinéraires vers la Grèce (383 morts) et vers l'Espagne (45 morts). Il ne passe littéralement plus de semaine que les habitants libyens du bord de mer ne découvrent sur leurs plages des corps de noyés : un spectacle devenu banal.

Mais comme la vie est un ensemble de choses, elle réserve aussi des nouvelles heureuses au milieu de la déprime générale. Dimanche à l'aube le Bettica, bateau des garde-côtes italiens, a pu sauver des dizaines de migrants clandestins entassés sur un véritable rafiote en perdition. Et comme la vie a ses mystères, aussitôt montée - hissée - à bord du navire italien, une femme immigrée a senti les douleurs de l'accouchement.

Elle venait de la République démocratique du Congo et son bébé, une petite fille, a été prénommée Joy Aurora. Elle devient ainsi la première congolaise née en Mer Méditerranée ; une citoyenne innocente qui vient au monde par l'eau, en pleine tentative de gagner la terre d'Europe. Aurora vient compléter la liste des bébés de migrants clandestins nés en mer. Elle vient après une liste déjà grouillante. Dans l'ordre : François Manuel né le 27 juin dernier et Manuela le 5 juillet. Et donc Joy Aurora.

Lucien Mpama

GRABEN ALBERTINE

Une campagne de forage de pétrole confirmée pour 2017

Après l'attribution du permis d'exploration du Bloc III en janvier 2012, le groupe Total devrait lancer des travaux plus intenses surtout après la dernière collecte des résultats d'exploration géophysique plutôt positifs, a annoncé Sacoil, une société partenaire d'exploitation dans ce projet. La filiale de Total en RDC est l'opératrice du Bloc III, avec une participation de près de 67 % contre 15 % pour l'État congolais, 12 % pour Sacoil et 6 % pour Semilki.

Sacoil s'est dite confiante du lancement effectif de la campagne de forage par Total dès l'année prochaine ou à la mi-2018 au plus tard au regard de certaines contraintes. Il n'empêche que le projet va connaître une accélération en 2017. Le Bloc III constitue un site d'une superficie de 3 177 km² qui se trouve au sud du lac Albert. En rapport justement avec le parc des Virunga, représentant le tiers de la surface du Bloc III, Total respectera ses engagements de ne pas travailler sur cette partie, conformément à la loi congolaise et aux conventions internationales de protection de la biodiversité.

Les premières indications précises sur le bassin dans lequel se trouve également le Bloc III congolais ont pu être collectées après une vaste exploration effectuée dans la partie

ougandaise de la frontière. En effet, la RDC et l'Ouganda se partagent le graben Albertine, situé à la plaine du lac Albert, dans la nouvelle province de l'Ituri. Par le passé, la présence des indices d'huile de surface et des roches mères observées dans la région tant du côté congolais qu'ougandais suffisaient à prouver l'existence des potentialités pétrolières. Depuis, Total et d'autres compagnies pétrolières ont réalisé des découvertes intéressantes dans la partie ougandaise. À présent, il faut mettre en œuvre des plans de développement pour permettre à ce pays voisin de rentabiliser ces découvertes.

D'où l'importance de réaliser cette future campagne de forage, avec le premier puits construit du côté congolais du bassin. En effet, il faut aller au-delà des premiers résul-

tats de l'exploration du Bloc III. Une étude plus poussée permettra, notamment, un meilleur choix sur l'emplacement géologique du puits. Une étude indépendante estimait les réserves à des milliards de barils. En raison de l'environnement très accidenté, il faudra consentir à ce Bloc des investissements très lourds. Seule bonne note, il s'agit des bassins d'hydrocarbures confinés qui comportent très peu de fuites et connaissent par ailleurs très peu de migration. Pour rappel, Total RDC a finalisé l'acquisition des données sismiques 2 D sur la partie nord du bloc on shore 3. Les opérations ont eu lieu sur une superficie estimée à 244 km. On rappelle que cette étude n'a pas empiété sur le territoire du parc national des Virunga. Et selon le programme, la prochaine étape visait à traiter, interpréter les données et au besoin les croiser avec les données magnétiques et gravimétriques précédemment acquises sur le bloc. À présent, l'heure est à la préparation du premier forage.

Laurent Essolomwa

ÉTAT DE DROIT

L'Acaj plaide pour l'ouverture de l'espace des libertés publiques

L'ONG exhorte le gouvernement à assurer à tous les partis politiques, de la majorité présidentielle comme de l'opposition, ainsi qu'aux organisations de la société civile, l'exercice des libertés de manifestation et des réunions pacifiques. Et elle désapprouve toute instrumentalisation de la justice à des fins politiques.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a appelé, le 3 août, le gouvernement congolais à ouvrir davantage l'espace d'exercice de libertés publiques à tous les courants politiques et à la société civile, et mettre fin à l'instrumentalisation de la justice contre les opposants et les militants de la société civile.

Dans son monitoring, l'Acaj a, en effet, noté, en ce qui concerne les manifestations, réunions et accès aux médias publics, que du 20 au 31 juillet, la majorité présidentielle a organisé dix marches et réunions publiques à travers le pays dont à Bandundu, Bunia, Butembo, Goma, Kalemie, Kananga, Kinshasa, Kolwezi, Matadi et Mbuji-Mayi. Mais l'opposition et la société civile n'en ont organisé que quatre, notamment à Bukavu, Kinshasa, Kindu et Uvira. Et leurs autres réunions publiques, neuf au total, ont été interdites par les autorités locales. Tout en félicitant la police pour « l'encadrement satisfaisant du cortège du président de l'UDPS, Étienne Tshisekedi wa Mulumba, lors de son arrivée le 27 juillet, et du meeting qu'il a tenu le 31 juillet à Kinshasa », l'Acaj a, cependant, dit condamner « la répression violente de la manifestation pacifique de conducteurs de taxis-motos à Kisangani, le 25 juillet, et deux réunions pacifiques des militants de l'UDPS à Lubumbashi, les 26 et 27 juillet ».

Assurer l'exercice des libertés publiques

À la suite de ces constats, l'Acaj exhorte le gouvernement à assurer à tous les partis politiques, de la majorité présidentielle comme de l'opposition, ainsi qu'aux organisations de la société civile, l'exercice des libertés de manifestation et des réunions pacifiques

conformément aux articles 12, 25 et 26 de la Constitution. L'ONG également que la pratique de déclarer une journée « chômée et payée » et de contraindre les cadres et agents de la Fonction publique et des entreprises privées; des élèves et étudiants; des vendeurs de marchés à participer à des manifestations ou réunions politiques de la majorité présidentielle est illégale car violant l'article 26 alinéa 2 de la Constitution.

Aussi l'Acaj a-t-elle dénoncé le fait que les médias publics n'ont pas couvert et diffusé les manifestations et réunions pacifiques des partis de l'opposition et des organisations de la société civile, comme ils l'ont fait pour les partis de la majorité présidentielle. Elle rappelle le gouvernement que, selon la loi, les médias audiovisuels et écrits d'État sont « des services publics dont l'accès doit être garanti de manière équitable à tous les courants politiques et sociaux et que leur statut doit garantir l'objectivité, l'impartialité et le pluralisme d'opinions dans le traitement et la diffusion de l'information ».

Cette ONG a dit, par ailleurs, condamner l'installation des « cellules de PPRD » au sein des entreprises et établissements publics tels qu'à l'Ogefrem, l'INPP et la Direction générale des impôts. Tout en craignant que l'installation de ces cellules ne s'inscrive dans une stratégie politique et subtile visant l'instauration d'un parti unique, cette ONG a exigé leur démantèlement sans condition afin d'assurer l'apolitisme, la neutralité et l'impartialité de ces entreprises et établissements publics.

Mettre fin à l'instrumentalisation de la justice

Se référant au cas Moïse Katumbi,



Le président de l'Acaj, M^e Georges Kapiamba.

bi, l'Acaj fait constater que depuis qu'il a quitté son poste de gouverneur de la province du Katanga, s'est retiré du parti PPRD et a annoncé sa candidature à la présidence de la République, ce dernier est devenu la bête noire de la majorité présidentielle. « Dès lors, il fait l'objet d'un acharnement judiciaire. Il a dû répondre, au mois de mai dernier, des accusations de recrutement de mercenaires et d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'État, avant d'être condamné à trois ans de prison ferme par le Tribunal de paix de Lubumbashi pour spoliation immobilière », a rappelé cette association qui a, par ailleurs, dit avoir pris connaissance de la lettre de la présidente du Tribunal de paix de Lubumbashi, Chantal Ramazani Wazuri, adressée au ministre de la Justice, par laquelle elle dénonce publiquement « les pressions et l'extorsion de signature dont elle a été victime de la part de différentes autorités pour condamner Moïse Katumbi à tout prix ».

L'Acaj a noté que bien avant elle, la Bâtonnière du Barreau de Lubumbashi avait, par sa lettre no BAT/RTK/JKT/AL/067/016 du 18 juillet 2016, dénoncé la tentative du Redoc de l'ANR/Lubumbashi à faire distribuer aux avocats une importante quantité d'exemplaires du journal Le Soft International, numéro spécial 1364, qui a publié en exclusivité plusieurs éléments incriminant Moïse Katumbi dans le dossier qui l'oppose au Grec Stoupis.

Cette ONG dit constater qu'après avoir échoué à obtenir la condamnation de Moïse Katumbi pour le « recrutement de mercenaires », le gouvernement s'est employé à instrumentaliser la justice, dans le second dossier, pour y parvenir, en vue de le disqualifier de la course vers l'élection présidentielle dont il s'est déjà déclaré candidat. « Cela est très inacceptable dans un État de droit », a dit cette ONG dans le communiqué signé par son président, Me Georges Kapiamba, tout en soulignant sa désapprobation de toute

instrumentalisation de la justice à des fins politiques, car « celle-ci doit être mise à l'abri des interférences politiques de manière à lui permettre d'assurer l'équilibre entre les gouvernants et les gouvernés ou entre les partis politiques de la majorité présidentielle et ceux de l'opposition, en cas de différends ».

Dans ce sens, cette ONG attend des facilitateurs de l'Union africaine et Groupe d'appui international d'accentuer des pressions sur le gouvernement afin d'obtenir la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion, et la cessation des poursuites judiciaires politiques engagées contre Moïse Katumbi, et ce, avant le démarrage du Dialogue national. Cependant, elle sollicite du Conseil de sécurité des Nations Unies d'envisager déjà des sanctions individuelles et ciblées contre les personnes qui commettent les violations des droits de l'homme ou les encouragent ou entravent le processus démocratique en RDC.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

L'OMS recommande l'allaitement exclusif jusqu'à six mois

La semaine mondiale de l'allaitement, célébrée du 1er au 7 août de chaque année, est le moment indiqué pour démontrer à la communauté les avantages de l'allaitement maternel. Le thème de cette année est « L'allaitement maternel : une clé pour le développement ».

Les études ont démontré qu'un enfant allaité exclusivement au sein est plus résistant aux maladies, il a un quotient intellectuel élevé. C'est pourquoi l'OMS demande aux mères d'allaiter leurs enfants au sein jusqu'à l'âge de six mois. Car le lait maternel présente plusieurs avantages. Selon un communiqué de l'OMS, l'allaitement maternel réduit la mortalité de l'enfant

et que ses bienfaits pour la santé se ressentent jusqu'à l'âge adulte. Pour l'ensemble d'une population, indique la même source, on recommande désormais l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois de la vie et il doit se poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne.

Pour un allaitement maternel optimal, l'OMS recommandent le commencement de l'allaitement dès la première heure qui suit la naissance; l'allaitement exclusif au sein, c'est-à-dire le nourrisson n'absorbe que du lait maternel et aucune autre nourriture ou boisson, pas même de l'eau; l'allaitement à la demande, c'est-à-dire aussi souvent que l'enfant le réclame, jour et nuit. Il ne faut pas donner de biberons, de tétines ou de sucettes. Le lait maternel est le premier aliment naturel pour les

nourrissons. Il fournit toutes les calories et les nutriments dont l'enfant a besoin pendant les premiers mois de la vie et continue de couvrir la moitié ou plus des besoins nutritionnels pendant le second semestre de vie, et jusqu'à un tiers de ces besoins pendant la deuxième année.

Les bienfaits du lait maternel

L'allaitement maternel favorise le développement sensoriel et cognitif, protège le nourrisson contre les maladies infectieuses et chro-

niques. L'allaitement exclusif au sein diminue la mortalité infantile imputable aux maladies courantes de l'enfance, comme les diarrhées ou les pneumonies, et il accélère la guérison en cas de maladie. Il contribue, explique l'OMS, à la santé et au bien-être des mères, aide à espacer les naissances, réduit le risque de cancer ovarien ou mammaire, augmente les ressources de la famille et du pays. C'est un moyen sûr et écologique d'alimenter l'enfant.

Aline Nzuzi

FOND TIÉ-TIÉ

Un nouveau marché de fortune installé le long des rails

Interdits par les autorités municipales d'exercer leurs commerces le long des rails du chemin de fer, les vendeurs du marché domanial de fond Tié-Tié se sont à nouveau installés sur ces lieux, méprisant la décision des autorités qui avaient pourtant décidé de délocaliser ce marché.

Érigé aux abords de la voie ferrée, le marché domanial de fond Tié-Tié voit tous les jours passer un train à proximité de la marchandise étalée proche des rails. Pire encore, les commerçants ainsi que la population s'installent sur les rails les jours où le marché connaît une grande affluence, notamment les jours du passage des trains de marchandises.

Pour les autorités municipales du troisième arrondissement, ce marché présente un danger permanent non seulement pour les vendeurs eux-mêmes mais également pour les populations. C'est dans ce sens que ses vendeurs



Une image du marché domanial de fond Tié-Tié Crédit photo «Adiac»

ont été priés, il y a quelques mois, de quitter cet endroit et d'occuper le site du marché Kilomètre huit (KM8). «D'abord ces vendeurs n'étaient pas installés

par les services de la mairie, et quoi que nous ayons mis à leur disposition des bacs à ordures, ces derniers se permettaient de stocker les ordures le long des

rails, la conséquence est qu'au moment de les brûler, les traverses en bois qui soutiennent les rails, prenaient feu, ce qui pouvait causer des dommages

regrettables sur la voie ferrée », avait dit Ambroise Bayakissa, administrateur-maire de Tié-Tié justifiant la délocalisation.

Malheureusement, cette décision, prise de concert avec les responsables du CFCO, n'avait pas été du goût des vendeurs qui disent jusqu'aujourd'hui ne pas comprendre les causes de sa délocalisation.

Il y a quelques jours, ces derniers sont revenus sur ce site et se sont à nouveau installés le long de la voie ferrée.

Mais cette fois-ci, du côté opposé, dans le sixième arrondissement Ngoyo. Rappelons que le marché fond Tié-Tié est considéré comme l'un des plus grands marchés de la ville océane.

Un marché qui reçoit du monde à cause de son emplacement favorable, puisqu'il est situé entre le troisième arrondissement Tié-Tié et le sixième arrondissement Ngoyo séparés seulement par la voie ferrée.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

La soirée des partenaires ouvre Moké film festival

Avant la projection des films sélectionnés au 1er festival international du film de Pointe-Noire dénommé Moké film festival, une soirée conviviale et d'échanges entre les festivaliers et le public a été organisée, le 2 août, dans un complexe hôtelier de la place.



Wilfrid Massamba, directeur de Moké film festival Crédit photo «Adiac»

Autour d'un verre d'amitié, les réalisateurs, producteurs, acteurs, diffuseurs, médias, partenaires et sponsors ont échangé sur le cinéma congolais, qui va réunir du 2 au 6 août les amoureux du 7^e art du Congo et d'ailleurs. Ces retrouvailles qui lancent Moké festival ont permis à Wilfrid Massamba, son directeur, de préciser les objectifs du festival, à savoir mettre en exergue la culture congolaise à travers ses réalisateurs, ses producteurs et ses acteurs, participer à leur visibilité mais aussi favoriser les échanges entre réalisateurs congolais et ceux venus d'ailleurs. Pour ce faire, pendant cinq jours, seront projetés à Royal Cinema à Mpita, dans le 1^{er} arrondissement de la ville océane, quarante films long, moyen et court métrage (fiction, animation, documentaire) à raison de neuf films diffusés par

jour. Ces films viennent de la RD Congo, du Congo-Brazzaville, du Burkina Faso, du Cameroun, de l'Espagne, de la Tunisie, du Mexique, du Sénégal, du Maroc, du Togo, du Niger, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de La Réunion, de Madagascar et de la France.

Liesbeth Mabiala, productrice, scénariste, réalisatrice et actrice congolaise présente au festival avec le film Dilemme croit au renouveau du cinéma congolais à condition que les moyens de production suivent et que soient affectés à cet art des financements conséquents. « À travers l'organisation des grands événements cinématographiques dans le pays comme le présent festival et la production de bons films, le public accordera plus d'attention au cinéma local en plein essor ces dernières années », a-t-elle dit. Et d'ajouter : « Les médias locaux, notamment les chaînes de télévision, devraient accompagner le travail considérable fourni par les cinéastes congolais par l'achat de leurs films susceptibles de garnir leurs programmes. La production d'un film a un prix et les œuvres cinématographiques locales qui sont en majorité des auto-productions ont besoin de l'apport financier des médias, comme c'est le cas dans d'autres lieux ».

En marge du festival sera organisé le marché du film. C'est un espace professionnel de vente et d'achat des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Il est aussi un cadre de rencontres, de promotions et d'échanges des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ainsi que des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel du Congo.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE

La première édition prévue du 25 au 27 août

L'information a été officiellement donnée, le 3 août, à l'occasion d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville par Pépin Ekouakoubou, directeur de ce festival.

Le festival est organisé par Le club image horizon. « Le patrimoine et la photographie » est le thème dudit festival qui réunira les photographes de Pointe-Noire et du Kouilou. Pour son directeur Pépin Ekouakoubou, le festival se tiendra pour rappeler aux photographes leur rôle majeur.

« Le principal but de ce festival est avant tout d'interpeller les photographes sur leur mission première, car l'image fixe reste un moyen pour mieux décrire l'histoire des hommes, ce qui entraîne ces derniers dans le monde des archives ou patrimoine (culturel, social, éthique, identitaire...). Le photographe est un écrivain de l'image fixe, ce festival lui permettra de témoigner combien il est important dans la société moderne », a-t-il signifié. Ce festival s'est fixé entre autres objectifs : mettre la photo-

graphie en avant-scène de toutes les professions, mettre en valeur l'image fixe dans toute sa splendeur, faire la promotion des photographes et revaloriser le patrimoine matériel et immatériel à travers la photo, promouvoir la culture africaine en générale et congolaise en particulier, rendre plus visible les sites du patrimoine matériel et immatériel de l'Unesco des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, apporter plus des connaissances aux touristes en visite dans ces départements.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Patronage conserve son leadership dans les deux versions

Les champions en titre de la Ligue de handball de Pointe-Noire se sont affirmés lors de la cinquième journée de la compétition au stade Enrico-Mattei. Patronage messieurs a laminé ASOC, 40-14 et les dames ont battu Tié Tié, 24-23.

La cinquième journée du championnat départemental s'est jouée respectivement les 26, 28 et 31 juillet dans les trois catégories engagées. En catégorie seniors hommes, Patronage a donné une douche froide à Asoc, 40-14. Le champion en titre de cette compétition n'a pas eu beaucoup de difficultés pour se débarrasser de son adversaire dès le premier quart d'heure. Cette victoire a permis à Patronage de confirmer son leadership à deux journées de la fin de la compétition.

Toujours dans cette catégorie, les Cheminots ont eu raison de la même équipe d'Asoc, 33-24. Chez les dames, Patronage a aussi confirmé sa suprématie en



Patronage messieurs «crédit photo adiac»

s'imposant face à TiéTié, 24-23. LAS Cheminots, sa dauphine, a affirmé sa deuxième place, 24-20. Atlantique s'est neutralisé 26 buts partout face à l'AS Cheminots avant de prendre l'avance sur Banco avec 2 buts d'écart. Chez les juniors hommes, l'AS Cheminots a battu CTAHB, 32-

18 avant de tomber face à Asoc, 30-22. À l'issue de cette journée, Patronage messieurs et dames conservent respectivement la tête du championnat dans les deux versions seniors. Dans cette catégorie juniors Asoc mène le peloton devant Cheminots.

Charlem Léa Legnoki

COUPE DU CONGO DAMES

FC La Source et AC Léopards à un pas de Madingou

Les deux équipes se sont imposées face à leurs adversaires en demi-finale aller de la coupe du Congo, version féminine, dont la finale se disputera à Madingou, dans le département de la Bouenza.

Le 2 août au stade, Alphonse-Massamba-Débat, la première demi-finale a opposé Espérance Muchanga au FC La Source. La première équipe n'a pas tardé à afficher ses ambitions d'aller loin dans cette compétition. Dès la 22^{ème} minute, Obandza a en effet ouvert la marque permettant à Espérance Muchanga de prendre momentanément l'avantage sur son adversaire. Le score n'a pas changé à la pause, 1-0 toujours. De retour des vestiaires, FC La Source a relevé la tête. Son attaquante Moundzeli s'est déchainée en inscrivant un doublé en espace de quatre minutes (53^{ème} et 57^{ème}). Le but égalisateur de Ngassa pour Espérance Muchanga a écourté la joie FC La Source. Pourtant, dans le dernier quart d'heure, les dames de La Source ont définitivement pris l'avantage grâce à Dembele. 3-2 score final. Un avantage pour FC La Source puisque c'est Espérance Muchanga qui a reçu. L'entraîneur de l'équipe vaincue, Roland Mouyokolo, n'a



Une contre-attaque de l'AC Léopards Crédit photo Adiac

pas hésité à se justifier sur leur défaite. Selon lui, avant ce match, nombre de ses joueuses ont passé le temps en dehors des terrains de football. Pas de matchs amicaux, pas de tournoi, pas de compétition dans les jambes, à dire vrai. La lourdeur s'est alors fait sentir sur l'aire de jeu, les déchets techniques aussi même si l'équipe n'a pas démerité. FC La Source a pris un avantage mais n'a

pas encore obtenu en totalité son ticket pour la finale. Le match retour sera décisif. La deuxième demi-finale du jour a vu l'AC Léopards en découdre avec l'AC Colombe. (tant de fois vainqueur de la coupe du Congo+année), les dames de l'AC Léopards n'ont pas tremblé même si son adversaire a tenté de lui faire peur. A la 5^{ème} minute de la rencontre, Mbouyou Tsika a ouvert la marque en

faveur de l'AC Colombe. Huit minutes avaient suffi pour que Diakesse Iza égalise. Sa

blessée. Elle a aussi encaissé deux buts comme l'autre. A la 46^{ème} minute Flora Marta a inscrit son doublé et à Diakesse Iza a fait autant à la 70^{ème}. Flora Marta et Dakesse Iza ont donc inscrit un doublé chacune permettant ainsi à l'AC Léopards de l'emporter 4 à 2 puisque l'équipe n'a pas pu concrétiser un pénalty obtenu quasiment dans les arrêts de jeu.

Le coach de l'AC Colombe, Bernadin Nkougou, n'a pas manqué à dire. « Les joueuses n'avaient plus le moral quand la gardienne est sortie sur blessure alors qu'elles pouvaient marquer puis égaliser. Le match retour, à Pointe-Noire, sera compliqué avec ces quatre buts encaissés à domicile. Mais, le football a ses réalités on peut aussi fait autant au retour » a-t-il déclaré. De l'autre côté, l'entraîneur de l'AC Léopards, Michel Kibiti, est resté prudent dans ses propos. « Déjà qualifié pour la finale ! Peut-être pas. Tout n'est pas encore fait », a-t-il dit comme pour sous-entendre que l'équipe s'appliquera davantage au match retour afin d'éviter une surprise désagréable.

Rominique Nerplat Makaya

coéquipière, Flora Marta l'a imitée à la 22^{ème} minute. AC Léopards menait alors 2-1. Mais son adversaire l'a rattrapé à la 31^{ème} minute, grâce à Elda Loulendo.

Peu de temps après, la gardienne de l'AC Colombe a eu une blessure. Elle était au fond l'unique alignée par son équipe, pas de deuxième gardienne sur le banc de touche donc. La capitaine a finalement pris les gants pour remplacer la gardienne

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Les juniors et les seniors ne joueront pas au même moment



Une rencontre de handball crédit photo Adiac

Chez les juniors, la compétition se disputera du 20 au 28 août dans une localité que la Fédération congolaise de la discipline (Fécohand) désignera prochainement tandis que chez les seniors, c'est du 3 au 11 septembre à Brazzaville.

Le championnat national junior mettra aux prises les équipes championnes au niveau des ligues départementales dans les versions masculine et féminine, conformément à l'article 154 des règlements généraux de la Fécohand. Pour les seniors hommes et dames, cependant, la compétition est réservée aux équipes des ligues de Pointe-Noire et de Brazzaville ayant participé aux champion-

nats de ligues. Un quota d'équipes participantes est fixé pour les deux grandes villes du pays. Brazzaville sera représentée par quatre équipes en hommes et autant en dames, tandis que Pointe-Noire aura deux représentants dans chacune des versions. Toutes les questions portant sur la participation des équipes, l'organisation matérielle et technique des championnats nationaux 2016 sont contenus dans le « Guide des championnats nationaux » qui paraîtra en temps opportun, souligne la décision n°65/Fécohand/PR/SG, portant publication des 18^{ème} et 47^{ème} éditions des championnats nationaux juniors et seniors d'élite.

R.N.M.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Cara et Asel vont en découdre



Un des matchs du championnat photo Adiac

Les dames de Cara et d'Asel vont s'expliquer ce 4 août au gymnase Nicole Oba de Talangaï où se dispute le championnat de la ligue de Brazzaville. Cara, battu à l'aller par deux buts d'écart, tentera de prendre sa revanche. Ce sera, à dire vrai le quatrième match du jour. Bien avant cette affiche, en effet, Diables noirs sera aux prises avec l'Association Sportive Brazzavilloise, en seniors hommes. Et, dans la même catégorie, AVR affrontera Caiman. Tandis qu'en seniors dames, Abo-Sport qui est en tête en version féminine sera face à la DGSP.

Lors des rencontres qui se sont disputées le 2 août, les dames de l'Inter club ont pris le dessus sur leurs rivales de l'Etoile du Congo 23 à 19. C'était en réalité une revanche pour Inter, puisqu'en version masculine Etoile du Congo s'était imposée devant Inter II 36 à 27. Petro Sport Orange s'est fait surprendre par Inter I qui lui a infligé une courte défaite 27-28. Par ailleurs, Ekiembongo a défait Patronage en seniors dames.

R.N.M.